



**EVALUATION INTERMEDIARE DU
PROGRAMME QUINQUENNAL 2017 – 2021
AU SENEGAL DE UNI4COOP**

Commanditaire :

UNI4 COOP

(ECLOSIO, ULB-C, FUCID et Louvain Coopération)
ECLOSIO, Coordination régionale Afrique de l'Ouest, 100,
rue 41 Cité El Hadj Malick Sy, BP 746 Thiès/Sénégal

Consultant

Cabinet Sen Ingénierie Consult

Téléphone: (221) 33 832.61.12 – (221) 77 060 97 92

Boîte Postale : 8027 PCH8 Dakar Grand Yoff

E-mail: seningenieconsult@gmail.com / lamaison28@gmail.com

Préparé par :

- 1- Talla GUEYE, Expert Planificateur-Environnementaliste
Spécialiste en évaluation de projet**
- 2- Mor THIAM, Socio-économiste spécialiste dans les conduites
d'évaluation de projets**

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABBREVIATIONS	3
RESUME EXECUTIF	4
I. INTRODUCTION GENERALE	8
1.1 CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ÉVALUATION	8
1.2. OBJECTIF ET CHAMP DE L'ÉVALUATION	8
1.3. APPROCHE METHODOLOGIQUE DE L'ÉVALUATION.....	9
II. BREVE DESCRIPTION DU PROGRAMME QUINQUENNAL 2017-2021 DE UNI4COOP AU SENEGAL	11
2.1. SITUATION PROBLEMATIQUE JUSTIFIANT LE PROGRAMME	11
2.2. OBJECTIFS DU PROGRAMME.....	12
2.3. PARTIES PRENANTES, ZONES D'INTERVENTION ET BENEFICIAIRES DU PROGRAMME	13
2.4. LOGIQUE ET STRATEGIE D'INTERVENTION DU PROGRAMME	14
III. RESULTATS DE L'ÉVALUATION	16
3.1. PAR RAPPORT A LA PERTINENCE ET LA DURABILITE DES MODELES D'INTERVENTION.....	16
3.2. ANALYSE DES FORCES ET FAIBLESSES DES MODELES D'INTREVENETION.....	40
3.3. ANALYSE DES ASPECTS TRANSVERSAUX DU PROGRAMME : BONNE GOUVERNANCE, GENRE ET ENVIRONNEMENT.....	50
3.3.1. Par rapport à l'objectif spécifique ULB-Coopération.....	50
3.3.2. Par rapport à l'objectif spécifique Eclasio.....	54
3.4. ANALYSE DE LA COHERENCE ENTRE LES DEUX INTERVENTIONS.....	57
3.5. ANALYSE DES COMPLEMENTARITES ET DES SYNERGIES ENTRE LES APPROCHES ET STRATEGIES DES PARTIES PRENANTES.....	58
CONCLUSION, LECONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS	62
CONCLUSION.....	62
LEÇONS APPRISES	64
RECOMMANDATIONS.....	65
1. Recommandations générales.....	65
2. <i>Recommandations spécifiques.....</i>	<i>66</i>
A-ECLOSIO	66
B-ULB-COOPERATION.....	67
C- COORDID/COORDIM/UGPF.....	68
D-APAF/ABK-S	68

SIGLES ET ABBREVIATIONS

ABK-S	Am Be Koun Solidarité
ACC	Analyse Contextuelle Commune du Sénégal
ACNG	Acteur de la Coopération Non Gouvernementale Belge
AFD	Agence Française de Développement
AG	Assemblée Générale
ANCAR	Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
APAF	Association pour la Promotion de l'Agroforesterie et de la Foresterie
AVEC	Association Villageoise d'Épargne et de Crédit
ARES	Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur
CA	Conseil d'Administration
CEP	Champ Ecole Paysan
COOPEC	Coopérative d'Épargne et de Crédit
COORDID	Coopérative Rurale pour le Développement Inclusif de l'Arrondissement de Djilor
COORDIM	Coopérative Rurale pour le Développement Inclusif de l'Arrondissement de Missirah
CSC	Cadre Stratégique Commun
CTA	Conseiller Technique Agroforestier
CVA	Comité Technique Agroforesterie
DGD	Direction Générale à la Coopération au Développement Belge
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
MDD	Modèle de Développement Durable
nd	Non déterminé
OP	Organisation de Producteurs
OS	Objectif Spécifique
RESOPP	Réseau des Organisations Paysannes et Pastorales du Sénégal
PER	Petit entrepreneuriat Rural
PIA	Plateforme des innovations agroécologiques
PIB	Produit Intérieur Brut
PV	Procès-Verbal
SWOT	Strengths Weaknesses Opportunities Threats
TDR	Termes de Référence
TOC	Theory of Change
UGPF	Union des Groupements de Promotion Féminine
VAD	Visite à Domicile
UCAD	Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Uni4Coop	Programme DGD des 4 ONG Universitaires Francophones au Sénégal

RESUME EXECUTIF

Deux des quatre ONG universitaires belges du consortium « Uni4Coop » à savoir Eclasio et ULB-C mettent en œuvre au Sénégal le programme quinquennal 2017 – 2021 financé par la DGD. Il mobilise plusieurs partenaires locaux : COORDID, COORDIM et UGPF pour Eclasio et APAF et ABK-S pour ULB-Coopération et intervient dans les régions de Fatick, Thiès et Tambacounda.

Le programme fait l'objet de cette présente évaluation intermédiaire axée sur les critères de pertinence, de durabilité, du genre, de l'environnement et de la bonne gouvernance. Les objectifs de l'évaluation portent sur l'apprentissage, l'appui à la prise de décision et la gestion des connaissances.

Diverses méthodes d'investigation ont été mobilisées pour répondre aux questions évaluatives : la revue documentaire, les entretiens semi-structurés auprès des partenaires de mise en œuvre, les interviewes individuelles auprès des structures de l'Etat impliqués, les séances de focus avec les bénéficiaires et les observations des dynamiques de groupe.

Les constatations de l'évaluation sont faites par rapport aux critères et questions évaluatives :

- Par rapport à la pertinence et à la durabilité

Le premier point d'analyse de la pertinence a porté sur la perception que les acteurs ont de l'agroécologie qui est le trait d'union entre les intervenants du programme. Sous ce rapport, il y a une convergence de vue entre Eclasio et ULB-C sur le caractère multidimensionnel de l'agroécologie et de la nécessaire approche holistique et systémique à mobiliser pour réussir. Du côté des bénéficiaires, la promotion de l'agroécologie est perçue comme le retour aux pratiques agricoles anciennes abandonnées. Il y a, par contre, des différences entre acteurs sur la définition de l'agroécologie : certains considèrent que l'agroécologie exclut toute possibilité d'utilisation de produits chimiques (COORDID) alors que selon les techniciens de COORDIM, les produits chimiques peuvent être tolérés sous certaines conditions.

La perception des populations bénéficiaires du programme de l'agroécologie considérée comme un retour aux pratiques agricoles anciennes et l'approche du programme de promotion d'une agriculture saine et respectueuse de l'environnement et des ressources naturelles sont compatibles avec les orientations du Sénégal et de la Belgique en la matière.

En ce qui concerne la pertinence des techniques par rapport aux contextes agro-environnementaux et fonciers, les modèles d'agriculture durables sous forme d'aménagement de parcelles agroforestières réalisés par APAF sont jugés par les populations comme une solution à leurs deux principaux problèmes à savoir la baisse de la fertilité des sols et la divagation des animaux. Il en est de même du modèle développé par ABK-S dans la zone de Tambacounda composé de périmètres maraichers agroécologiques pour les GIE de femmes et d'exploitations familiales pour les hommes avec à la clé un important volet de renforcement de capacités techniques et organisationnelles. Ce modèle agroécologique est perçu comme une réponse appropriée aux différents problèmes vécus par les populations et qui ont pour noms : baisse de la fertilité des sols, divagation des animaux, faible pouvoir économique des femmes et exode rural. Toutefois, dans les deux zones, la question de l'eau reste toujours un sujet de préoccupation ainsi que l'accès des femmes au foncier au niveau de la zone d'APAF.

A la question relative à la capacité des techniques d'agriculture durables promues par ULB-C à travers APAF et ABK-S à induire des changements dans les conditions de vie des

bénéficiaires, les résultats de l'évaluation montrent deux situations : au niveau de la zone d'APAF où les effets perceptibles sont limités à l'amélioration de la base productive et à l'augmentation du pâturage pour les animaux et au niveau de la zone de Tambacounda avec ABK-S qui a intégré dans son modèle d'intervention l'appui à la production et où des changements sur les conditions de vie des populations en termes d'augmentation des revenus agricoles et d'amélioration de l'alimentation au niveau des ménages, voire sur la santé des populations avec la consommation de produits bio de meilleure qualité sont entrain de se produire. Et les bénéficiaires ont bien apprécié les services d'accompagnement offerts par ABK-S qui leur ont permis non seulement d'améliorer leurs conditions de vie, mais aussi de pouvoir maîtriser les techniques agroécologiques qu'ils sont entrain d'adopter et d'appliquer dans les exploitations. Toutefois, la mise en œuvre d'un volet appui à la valorisation de la production et à la promotion de l'entrepreneuriat rural qui n'est pas encore effective pourrait avoir comme effet d'amplifier ces changements observés.

En ce qui concerne le modèle d'intervention d'Eclasio composé de deux dispositifs d'appui à la transition agroécologique et aux initiatives entrepreneuriales, les risques et contraintes d'ordre naturel (désastre naturel), concurrentiel, institutionnel (défaut de participation des autorités locales) ont été pris en compte durant la formulation et la mise en œuvre du projet avec entre autres la mise en place de cadres de concertation inclusifs, la diversification agricole avec des CEP grandes cultures et CEP cultures maraichères, la mise en place d'outils de gestion et de financement de l'entrepreneuriat, etc. Mieux, pour obtenir l'adhésion des acteurs à l'agroécologie, le projet MDD a adopté une démarche prudente consistant à travailler avec un noyau de paysans volontaires sur des démonstrations en vue d'entraîner par la suite la masse. Aussi, l'approche méthodologique d'Eclasio en matière d'agroécologie basée sur l'aménagement d'une période de transition offre un cadre propice de changement de comportement et de pratiques pour les acteurs concernés. De plus, les messages de promotion de l'agroécologie véhiculés par les techniciens ne souffrent d'aucun biais lié à leur compréhension par les paysans. Toutefois, le maillon faible du dispositif réside dans la mise à l'échelle de résultats entre paysan-relai à paysan.

En termes de changement de comportement et de pratiques, le modèle d'intervention d'Eclasio qui accorde une place de choix aux sensibilisations, à la formation et aux visites d'échanges est entrain d'inculquer une prise de conscience environnementale chez les paysans relais, qui de plus en plus, questionnent leurs pratiques quotidiennes par rapport à l'environnement et aux ressources naturelles.

D'un autre côté, l'introduction et la promotion de l'agroécologie pourraient à terme affecter la viabilité financière des coopératives encadrées Eclasio à savoir COORDID et COORDIM qui vont changer de métier en migrant vers la commercialisation des produits bio au détriment des produits chimiques (engrais et pesticides). Mais, certains mécanismes mis en place au sein du programme pourraient aider ces coopératives à traverser sans grand dommage cette période de transition agroécologique. Il s'agit, entre autres, de la bonne gouvernance des coopératives concernées, de l'aménagement d'une période de transition agroécologique, de l'adhésion à l'agroécologie et du leadership des dirigeants des coopératives.

Par rapport aux aspects transversaux du programme relatifs au genre, à l'environnement et à la bonne gouvernance, les constats suivants sont faits:

- Plusieurs actions initiées en matière de genre avec l'élaboration de documents de politique genre par Eclasio et ULB-Coopération, la nomination de référents genre dans

certaines équipes de mise en œuvre, l'intégration des femmes dans les organes d'administration et de gestion des organisations partenaires, etc ;

- Le financement d'activités au profit des femmes et des jeunes, notamment au niveau des trois zones d'intervention d'Eclosio et d'ABK-S ;
- De multiples actions dans le domaine de l'environnement avec l'agroforesterie et l'agroécologie mais aussi des actions de sensibilisation sur les questions environnementales ; ces multiples actions ont eu comme effet un changement de comportement et de pratiques vis-à-vis de l'environnement et des ressources naturelles ;
- Une différence d'approche entre Eclosio et ULB-Coopération en ce qui concerne la bonne gouvernance ; Pour le premier, la qualité de la gouvernance de l'organisation est un critère pour accéder à l'intervention alors que pour ULB-Coopération, une organisation présentant des insuffisances au plan de la gouvernance peut être cooptée et être renforcée au moment de la mise en œuvre.

Pour l'analyse des synergies d'approche et d'actions entre les parties prenantes, l'évaluation a identifié des possibilités de synergies aussi bien au niveau du genre, de l'environnement, du partenariat que de la recherche/action.

Sur la base des constats ci-dessus, des recommandations aux différentes parties prenantes sont formulées :

A l'échelle du programme

- ⇒ Etablir un calendrier de planification stratégique du prochain programme quinquennal avec plusieurs étapes bien séquencées dans le temps ;
- ⇒ Doter le programme d'un document stratégique genre et mettre en place un dispositif institutionnel unifié de mise en œuvre de la politique genre à l'échelle du programme ;
- ⇒ Mettre en place un réseau regroupant tous les acteurs du programme qui s'activent ou sont intéressés par l'agroécologie ;
- ⇒ Développer durant la prochaine programmation un volet alphabétisation fonctionnelle.

A Eclosio :

- ⇒ Former les dirigeants et élus des organisations partenaires (COORDID, COORDIM et UGPF) dans les domaines de l'agroécologie et de l'entrepreneuriat ;
- ⇒ Appuyer les coopératives du programme à avoir un fonds d'appui à la commercialisation des produits bio y compris les intrants bio ;
- ⇒ Appuyer les organisations partenaires à disposer d'une ferme d'expérimentation et de production agroécologique ;
- ⇒ Renforcer le fonds d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes.

A ULB-Coopération :

- ⇒ Engager une étude diagnostique de la question de l'alimentation en eau des parcelles agroforestières, des périmètres maraichers agro-écologiques et des exploitations familiales ;
- ⇒ Appuyer la coopérative d'ABK-S à disposer d'une unité de fabrication de bio-répulsifs.

COORDID/COORDIM/UGPF :

- ⇒ Faire de la sensibilisation sur le genre et l'environnement à toutes occasions de rencontres entre les techniciens et les populations ;

- ⇒ Renforcer la place des jeunes dans le financement de l'entrepreneuriat avec des actions de sensibilisation plus ciblées sur les jeunes ;
- ⇒ Introduire dans l'appui-conseil des microentrepreneurs un volet conseil à l'exploitation familiale.

APAF/ABK-S

- ⇒ Faire de la sensibilisation sur le genre et l'environnement à toutes occasions de rencontres entre les techniciens et les populations ;
- ⇒ Mettre en œuvre une stratégie spécifique de mobilisation des jeunes dans les activités agricoles à travers l'organisation de caravanes de sensibilisation sur les opportunités offertes aux jeunes, l'animation de diners-débats et des sensibilisations dans les ASC des villages ;
- ⇒ Introduire un volet 'appui à la valorisation économique des parcelles agroforestières en introduisant la polyculture pour APAF ;
- ⇒ Introduire dans le paquet appui-conseil fourni aux populations un volet conseil familial consistant à aller au-delà de l'exploitation agricole pour investir l'espace familial en intégrant les thématiques de sécurité alimentaire et nutritionnelle, du bien-être de la famille, du genre et de la gestion des conflits familiaux.

I. INTRODUCTION GENERALE

1.1 CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L’EVALUATION

Dans une dynamique de mise en synergie des interventions et d’amélioration des approches et méthodologies, quatre (4) Organisations Non Gouvernementales (ONG) universitaires francophones belges (Eclasio, FUCID, Louvain Coopération et ULB-Coopération) ont mis en place en 2016 une entité baptisée « Uni4Coop ».

Les objectifs poursuivis, à travers cette union, sont, entre autres, la mise en synergie des forces, le renforcement mutuel, le développement de réseaux et la promotion de pratiques innovantes au service des objectifs de développement partagés par tous.

Une des premières initiatives portées par « Uni4Coop » est la mise en place d’un programme quinquennal commun 2017 – 2021 financé par la Direction Générale de la Coopération au Développement belge (DGD). Ce programme est exécuté au Sénégal par deux (2) des quatre ONG du consortium à savoir Eclasio et ULB-Coopération. Tout en évoluant sur des logiques d’intervention différentes et avec des partenaires différents, les deux projets conduits par les deux ONG visent in fine à améliorer la sécurité économique, alimentaire et nutritionnelle et la résilience des populations rurales vulnérables vivant dans les zones d’intervention du programme.

Poursuivant leur volonté de cheminer ensemble, Eclasio et ULB-Coopération ont décidé de conduire une évaluation intermédiaire commune du programme quinquennal 2017 – 2021 au Sénégal aux fins notamment de questionner d’une part, les compréhensions par rapport à l’agroécologie qui polarise les deux interventions et, d’autre part, les méthodologies d’intervention mobilisées et ceci, pour deux finalités : améliorer au besoin la trajectoire actuelle des interventions et préparer la prochaine programmation quinquennale 2022 – 2026.

1.2. OBJECTIF ET CHAMP DE L’EVALUATION

Les finalités de l’évaluation sont expressément mentionnées dans les Termes de Référence (TDR) et concernent l’apprentissage, l’appui à la décision et la gestion des connaissances. Spécifiquement, l’évaluation a pour objectif d’analyser et de documenter les modèles d’intervention et les méthodologies mobilisées par Eclasio et ULB-Coopération ainsi que leurs partenaires et d’en tirer les leçons à mi-parcours et les bonnes pratiques générées.

Les résultats de l’évaluation sont destinés à Eclasio et ULB-Coopération, à leurs partenaires (APAF, ABK-S, COORDID, COORDIM, UGPF), à la DGD et donateurs et à Uni4Coop et le secteur.

Pour atteindre ses objectifs et satisfaire les besoins en informations de ces différents utilisateurs, l'évaluation est centrée sur deux (2) critères standards à savoir la pertinence et la durabilité et auxquels s'ajoutent quelques centres d'intérêt du programme tels que la cohérence entre les interventions du programme, le genre, l'environnement et la bonne gouvernance.

En s'appuyant sur les réponses à ces questions, l'évaluation doit vérifier trois (3) hypothèses structurant la théorie du changement (TOC) qui sous-tend le programme. Elles sont relatives à la relation entre les actions de sensibilisation sur les problématiques environnementales et la résilience des populations, entre les actions de formation et le degré d'adoption des approches et techniques par les populations et entre les actions d'appui-conseil des organisations et le bien-être social au niveau des ménages.

1.3. APPROCHE METHODOLOGIQUE DE L'EVALUATION

Deux principes majeurs ont guidé la démarche méthodologique adoptée. Il s'agit de : (i) l'approche participative dans les enquêtes qui s'est matérialisée d'abord par un effort d'explication aux enquêtés sur le sens et l'importance de l'évaluation afin d'amener ces derniers à fournir des informations reflétant la réalité et leur réelle perception des choses et ensuite par des restitutions d'étapes auprès des différents partenaires de mise en œuvre du programme permettant de vérifier et de valider sur site les premières constatations de l'évaluation et (ii) la multiplication des sources de collecte des données afin d'avoir le maximum d'informations (exhaustivité) et de trianguler ces informations pour s'assurer de leur fiabilité.

Pour répondre aux questions évaluatives contenues dans les TDR de l'évaluation, plusieurs modalités de collecte de données ont été utilisées: (i) la revue et l'analyse documentaires, (ii) des entretiens semi-structurés approfondis avec les deux ONG maitresses d'œuvre et les partenaires de mise en œuvre, (iii) des interviews individuelles avec les services techniques et autorités locales, (iv) des focus group et recueils de témoignages avec les bénéficiaires et (v) les observations des dynamiques de groupe.

La revue documentaire : Elle a porté sur des documents de conception et de mise en œuvre des projets. Le document descriptif du programme Uni4Coop, les matrices de cadre logique des projets, la TOC du programme, des conventions de partenariat et de financement des activités, des chartes de fonctionnement de certains organes du programme, des PV de réunions et des rapports de suivi ont été analysés et exploités pour les besoins de l'évaluation. Il a été également exploité des documents de planification stratégique élaborés par la coopération belge tels que le Cadre Stratégique Commun (CSC) et l'Analyse Contextuelle Commune du Sénégal (ACC). Ce travail de revue et d'analyse documentaires a permis aux évaluateurs de comprendre les

logiques qui sous-tendent les interventions et aussi d'avoir un premier aperçu de la qualité de la conception et de la cohérence d'ensemble du programme.

Les entretiens semi-structurés approfondis : Ils ont d'abord été réalisés avec l'équipe-projet d'Eclosio à Thiès et avec ULB-Coopération par Skype. Ces échanges ont porté sur les stratégies d'intervention de ces organisations au Sénégal et les relations de travail que ces organisations maitresses d'œuvre des projets entretiennent avec leurs partenaires sur le terrain. Ensuite, les évaluateurs ont conduit le même exercice d'investigation avec les partenaires de mise en œuvre que sont : APAF, ABK-S pour ULB-Coopération et COORDID, COORDIM et UGPF pour Eclosio.

Les interviews individuelles : elles ont ciblé les agents de l'Etat qui sont en relation de travail avec le programme à travers les projets qui le composent. Il s'agit essentiellement des techniciens de l'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR), des agents des Eaux et Forêts et des agents de l'élevage. Le niveau d'implication de ces agents de développement dans les opérations du programme est un facteur de durabilité a été au menu des enquêtes.

Les focus group et les recueils de témoignages : Le programme Uni4Coop comprend, à travers ses différents partenaires de mise en œuvre, une diversité de bénéficiaires composés des producteurs individuels regroupés dans les Champs Ecole Paysan (COORDID, COORDIM et UGPF), les microentrepreneurs individuels et les GIE (COORDID, COORDIM et UGPF), les GIE de femmes exploitantes des périmètres maraichers agro-écologiques (ABK-S), les exploitations familiales (APAF et ABK-S). Des focus group ont été animés par les évaluateurs avec ces différents types de bénéficiaires pour recueillir leur perception sur la pertinence des activités financées par le projet, l'efficacité des stratégies et modèles d'intervention proposés par le programme et l'impact et la durabilité des résultats obtenus ou attendus de la mise en œuvre du programme. En vue de mettre en exergue quelques cas de réussite et de bonnes pratiques dans le domaine de l'environnement, du genre et de la gouvernance, des recueils de témoignages ont été réalisés auprès de quelques bénéficiaires choisis.

Les observations des dynamiques de groupe : A défaut d'avoir des activités à observer, les évaluateurs ont analysé les comportements des bénéficiaires (Hommes, femmes et jeunes) lors des séances de focus group. Ce qui est étudié ici c'est essentiellement les connaissances, les comportements et les pratiques en matière de genre et d'environnement des différentes catégories de bénéficiaires.

Dans le but de minimiser les pertes d'informations issues de ces différentes enquêtes, les évaluateurs ont utilisé des dictaphones pour enregistrer les données collectées qui ont été ensuite transcrites et consignées dans des tableaux de dépouillement et de synthèse.

Au total, les enquêtes, tous types et sources confondus, ont touché 170 personnes dont 73 femmes. Les statistiques y afférents sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 1 : Statistiques des enquêtes de terrain

Types d'enquêtes	Nombre de séances	Nombre d'hommes	Nombre de femmes	Total personnes
Entretiens semi-structurés approfondis	8	17	10	27
Interviews individuelles	23	17	6	23
Focus group	16	61	54	115
Recueil de témoignage	5	2	3	5

Source : Exploitation des feuilles de présence.

Des difficultés et manquements à la réalisation des enquêtes sans conséquence majeure sur la fiabilité et l'exhaustivité des informations rapportées ont pu être relevés :

- l'allongement de la durée de dépouillement des enquêtes du fait de la transcription des données enregistrées dans des dictaphones ;
- l'absence d'informateurs-clés pour raison de démission, c'est le cas par exemple des conseillers en micro-entreprises à la COORDID à l'UGPF ;
- la passivité de certaines femmes dans les enquêtes focus group, notée surtout au niveau de la zone de Tambacounda où les quelques hommes présents ou encore les présidentes des GIE ont monopolisé la parole, malgré les rappels faits par les évaluateurs.

II. BREVE DESCRIPTION DU PROGRAMME QUINQUENNAL 2017-2021 DE UNI4COOP AU SENEGAL

2.1. SITUATION PROBLEMATIQUE JUSTIFIANT LE PROGRAMME

A l'instar des autres pays sahéliens, le Sénégal a une économie fortement dépendante de son secteur agricole. L'agriculture emploie 77% de la population active et contribue à plus de 15% au PIB du pays (ACC du Sénégal, 2015). Malgré les efforts importants consentis par les acteurs (Etat, Partenaires Techniques et Financiers, Organisations de producteurs), les performances du secteur agricole restent plombées par une série de contraintes et de faiblesses qui ont pour noms : forte dépendance de l'activité agricole à une pluviométrie de plus en plus aléatoire, l'accès difficile et insuffisant à des facteurs de production de qualité, la persistance de pratiques

agricoles peu respectueuses de l'environnement et des ressources naturelles. Il s'y ajoute la faible valorisation du métier de l'agriculteur et l'absence d'un véritable esprit entrepreneurial en milieu rural qui font que les jeunes sont exposés à l'exode rural et à l'émigration clandestine qui a pris ces dernières années une ampleur sans précédent. Pour les femmes, les croyances traditionnelles et leur accès limité au foncier ont fini de les maintenir dans des positions d'infériorité économique et sociale par rapport aux hommes. Autant de facteurs qui ont pour conséquence la persistance de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans les ménages et l'affaiblissement des capacités de résilience des populations rurales face à un environnement de plus en plus difficile avec les changements climatiques.

C'est dans ce contexte que le programme quinquennal Uni4Coop au Sénégal 2017 – 2021 est mis en œuvre par Eclasio et ULB-Coopération avec leurs partenaires locaux dans les régions de Thiès, Fatick et Tambacounda.

2.2. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Eclasio et ULB-Coopération ont séparément une expérience du Sénégal avant l'avènement du présent programme. ULB-Coopération est présente au Sénégal depuis 1990, mais n'a démarré une relation structurée avec un partenaire local qu'en 2008 à Tambacounda. Eclasio qui portait anciennement le nom d'ADG, a commencé à intervenir au Sénégal depuis 2007 sur des thématiques telles que la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'entrepreneuriat, l'agroécologie, etc.

Le programme Uni4Coop est une expérience nouvelle pour les deux ONG de cheminer ensemble dans un cadre programmatique quinquennal. Pour cela, elles ont élaboré une TOC commune qui vise le résultat ultime suivant : « *Les paysans développent un modèle agricole performant et résilient, basé sur l'agriculture familiale, polarisant les besoins et rôles spécifiques des femmes et des jeunes, améliorant la souveraineté alimentaire et rendant les territoires ruraux du Sénégal, socialement, économiquement et écologiquement viables* ».

Pour induire ce changement ultime sur les populations rurales visées, deux résultats intermédiaires doivent être réalisés :

- les populations rurales valorisent les opportunités agricoles et non agricoles offertes par leur territoire, dans une optique de développement durable ;
- les populations sont en situation de sécurité alimentaire et nutritionnelle grâce à une amélioration conjointe de la production alimentaire et de leurs revenus, contribuant à un développement rural respectueux de l'environnement.

Pour y arriver, Eclasio, ULB-Coopération et leurs partenaires ont opté d’agir sur deux leviers complémentaires : la diffusion d’un modèle d’agriculture familiale performante et durable axé sur l’agroécologie et la promotion de l’entrepreneuriat des jeunes et des femmes.

2.3. PARTIES PRENANTES, ZONES D’INTERVENTION ET BENEFICIAIRES DU PROGRAMME

Le programme Uni4Coop au Sénégal est un programme multi-acteurs mobilisant dans sa conception et sa mise en œuvre plusieurs structures. D’abord, il y a les deux ONG (Eclasio et ULB-Coopération) qui sont en quelque sorte les maitresses d’œuvre des deux projets composant le programme. Chaque projet correspond à un objectif spécifique du programme et le tableau suivant donne un aperçu de cette structuration :

Tableau 2 : Structuration institutionnelle du programme

Objectifs du Programme	Structures Maitresses d’œuvre	Partenaires de mise en œuvre	Projets exécutés
<i>OS1 : Les populations rurales améliorent leur sécurité économique, alimentaire et nutritionnelle, en particulier les femmes et les plus vulnérables, par une gestion durable des ressources naturelles</i>	ULB-Coopération	APAF ABK-S	PER2 (Projet Petit entrepreneuriat Rural, Phase 2)
<i>OS2 : Les ménages ruraux des zones de Dialakoto, Diosong et Mont Rolland développent des modèles d’exploitations familiales durables (économiquement, socialement, écologiquement) intégrant les initiatives économiques des jeunes et des femmes.</i>	Eclasio	COORDID COORDIM UGPF	Modèles de Développement Durable (MDD)

Les régions de Thiès, Fatick et Tambacounda sont les zones d’intervention du programme. Dans chacune de ces régions, interviennent à la fois Eclasio et ULB-Coopération dans des localités différentes. Les bénéficiaires directs du programme sont constitués des paysans relais regroupés dans les Champs Ecole Paysan (CEP), les jeunes et femmes porteurs de projets, les exploitations familiales et les GIE exploitants de périmètres maraichers agro-écologiques.

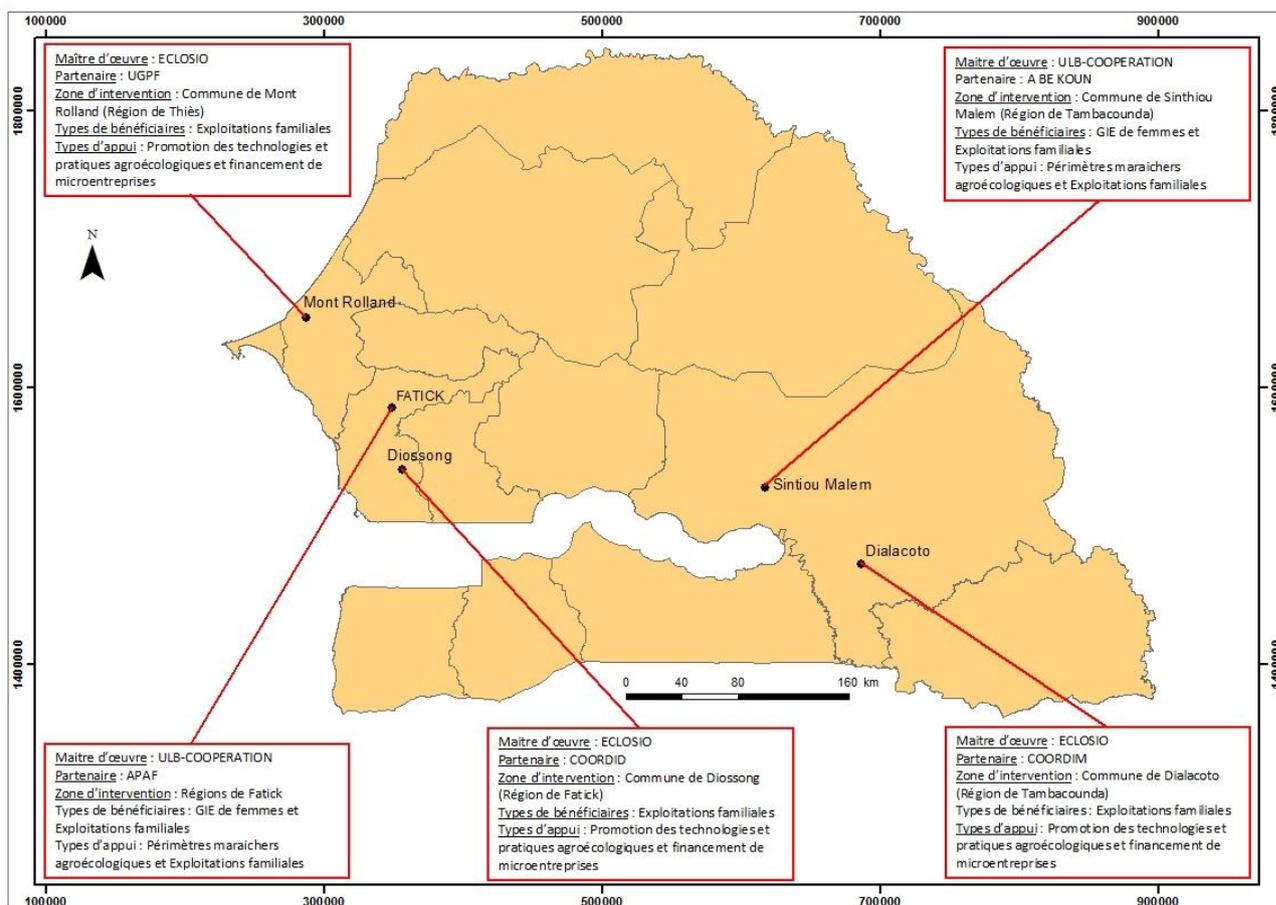


Figure 1 : Les zones d'interventions de ULBC et de Eclasio, les partenaires locaux et les types de bénéficiaires

2.4. LOGIQUE ET STRATEGIE D'INTERVENTION DU PROGRAMME

Eclasio et ULB-C avec leurs partenaires de mise en œuvre travaillent sur des logiques d'intervention différentes. Pour fédérer leurs interventions, les deux organisations ont élaboré une TOC qui se veut la logique d'intervention globale du programme quinquennal commun.

L'articulation entre la TOC du programme et les logiques d'intervention des projets est établie à travers le schéma ci-dessus :

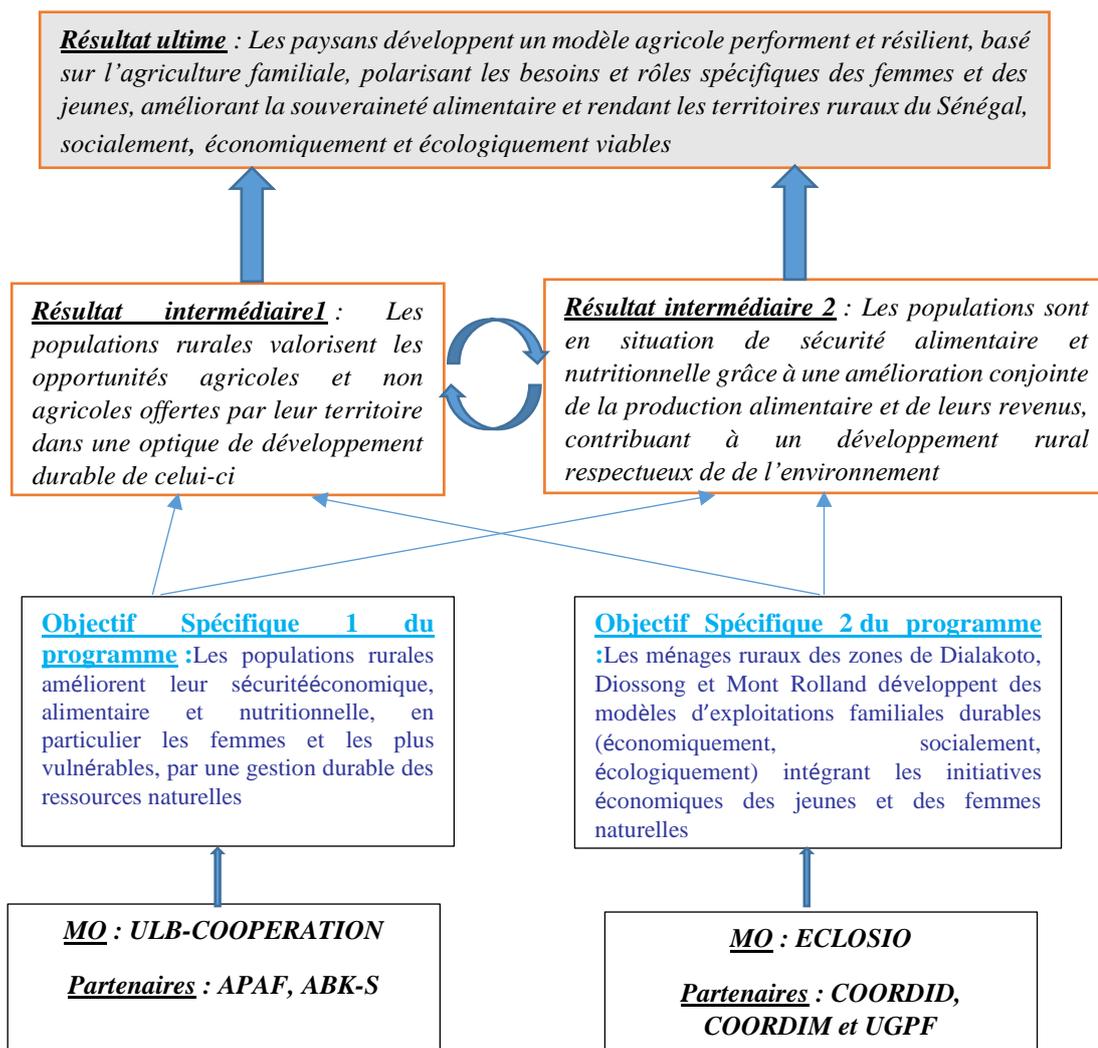


Figure 1 : Articulation entre la TOC du programme et les logiques d'intervention des projets

III. RESULTATS DE L'EVALUATION

3.1. PAR RAPPORT A LA PERTINENCE ET LA DURABILITE DES MODELES D'INTERVENTION

3.1.1. Perceptions des acteurs de l'agroécologie et leur cohérence avec les orientations stratégiques du Sénégal et de la Belgique

Question 1 : Eclasio et ULB-Coopération ainsi que leurs partenaires respectifs partagent-ils une même définition en matière d'agroécologie ? Et ces perceptions et compréhensions sont-elles en phase avec les orientations stratégiques du Sénégal et de la Belgique ?

Les questions de définition et de compréhension sont importantes dans un programme multi-acteurs comme le programme Uni4Coop, surtout quand elles concernent une thématique aussi nouvelle que l'agroécologie. En fait, les actions synergiques à développer dans une approche programme doivent reposer sur une convergence d'intérêt et surtout sur un minimum de compréhension commune des concepts et approches utilisés par les uns et les autres. Et, l'agroécologie est la base et le trait d'union qui fédère les deux interventions de Eclasio et de ULB-Coopération avec leurs partenaires.

Les enquêtes de perception menées au niveau des deux (2) ONG, de leurs partenaires et des bénéficiaires du programme ont révélé plusieurs choses, du point de vue des définitions et des perceptions que les uns et les autres ont de l'agroécologie et de la façon dont elle doit se faire :

- Au plan purement théorique, il y a une pluralité de définitions reconnue par les acteurs interrogés, mais pour eux, ce qui importe de savoir est pourquoi fait-on de l'agroécologie ? et comment on doit la faire ?
- Il y a une convergence des perceptions entre Eclasio et ULB-Coopération sur le caractère polysémique de l'agroécologie qui intègre des dimensions sociale, économique et écologique et que sa prise en charge doit se reposer sur une approche holistique et systémique ;
- Les définitions données par les partenaires sont plus inspirées par les réalités locales. Par exemple, au niveau de COORDID dans la zone de Djilor, les techniciens de la coopérative considèrent l'agroécologie comme : « une agriculture saine sans utilisation de produits chimiques et qui préserve les ressources naturelles et les êtres vivants ». Alors que pour la COORDIM dans la zone de Dialacoto, l'agroécologie est : « une agriculture saine qui ne bannit pas les produits chimiques, mais ne les emploie que quand c'est strictement nécessaire, dans le cas, par exemple, d'une attaque majeure des

cultures ». Ces deux perceptions de l'agroécologie se rejoignent dans l'approche d'Eclosio sur la question qui consiste à travailler à un abandon progressif des produits chimiques durant la période de transition agroécologique. Dans la zone de Tambacounda où les terres sont encore relativement fertiles, l'agroécologie est, pour les populations, synonyme de non utilisation systématique de produits chimiques dans les activités agricoles ;

- Les populations perçoivent l'introduction de l'agroécologie comme un retour aux pratiques agricoles anciennes qui ont été progressivement abandonnées. Cette façon de percevoir l'agroécologie facilite son adoption par les paysans ;
- Il y a une différence entre les acteurs du programme sur la façon de faire l'agroécologie actuellement sur le terrain. Au niveau d'Eclosio et de ses partenaires, l'approche est assez large avec l'intégration des dimensions Action/Recherche, diffusion et promotion de l'agroécologie par le plaidoyer alors que du côté de ULB-Coopération et partenaires, l'accent est plus mis sur la diffusion de techniques et pratiques agro-écologiques ; mais tous admettent que l'introduction et la promotion de l'agroécologie dans le milieu paysan requièrent du temps et les actions pour y parvenir doivent s'inscrire dans la durée.

Constatation 1 : Par-delà la pluralité des définitions données au concept d'agroécologie, il y a une convergence entre Eclosio et ULB-Coopération sur le caractère multidimensionnel de l'agroécologie et conséquemment sur la nécessaire approche holistique et systémique à adopter. Mais, dans la mise en œuvre de l'agroécologie, il y a des différences sur le terrain entre les partenaires qui tolèrent l'utilisation modérée et régressive des produits chimiques et ceux qui l'interdisent systématiquement. Enfin, au niveau des populations bénéficiaires, il y a une convergence de perception à la fois sur le caractère sain et bénéfique de l'agroécologie et sur le fait que cette dernière est perçue comme une réhabilitation des pratiques agricoles anciennes.

En ce qui concerne la cohérence entre, d'une part, les perceptions et approches de l'agroécologie au niveau du programme Uni4Coop et, d'autre part, les orientations stratégiques du Sénégal et de la Belgique en la matière, l'exploitation croisée des documents y afférents (Document descriptif du programme Uni4Coop au Sénégal, Plan d'actions 2 du PSE et document du cadre stratégique commun du Sénégal (CSC) a permis de constater que le résultat ultime inscrit dans la TOC du programme correspond exactement à la cible stratégique commune 2 du CSC élaboré par les Acteurs de la Coopération Non Gouvernementale Belges (ACNG) et approuvé en 2015 par le ministre de la coopération au développement Belge. Pour rappel, le changement ultime du programme vise à promouvoir un modèle agricole performant,

basé sur l'agriculture familiale et priorisant les besoins et rôles des femmes et jeunes et qui améliore la souveraineté alimentaire et rendant les territoires ruraux du Sénégal socialement, économiquement et écologiquement viables.

La perception des populations bénéficiaires du programme Uni4Coop de l'agroécologie qu'elles considèrent comme une agriculture saine respectueuse de l'environnement et des ressources naturelles et réhabilitant les anciennes pratiques agricoles est en droite ligne avec cet objectif de développement. Il en est de même de l'option des autorités sénégalaises dans la deuxième phase du Plan Sénégal Emergent 2019 – 2023, de développer l'agriculture familiale et d'améliorer la résilience des agriculteurs face aux chocs climatiques à travers le développement de technologies intelligentes et d'itinéraires appropriés.

Constatation 2 : Au total, la perception que les populations bénéficiaires ont de l'agroécologie qu'elles considèrent comme une agriculture saine respectueuse de l'environnement et réhabilitant les pratiques agricoles anciennes est à la fois en phase avec la vision stratégique de la coopération au développement belge de promouvoir un modèle agricole performant centré sur l'agriculture familiale durable et avec les nouvelles orientations stratégiques des autorités sénégalaises de développer l'agriculture familiale et la résilience des populations rurales face aux changements climatiques par des techniques intelligentes et itinéraires appropriés.

En vue de lever les quelques différences de perceptions entre acteurs et en même temps harmoniser les approches de mise en œuvre de l'agroécologie, il urge, à l'échelle du programme, d'aller vers une harmonisation des compréhensions et des messages entre les acteurs sur l'agroécologie et sur les façons de la faire, à travers la tenue d'un atelier inclusif regroupant l'ensemble des parties prenantes du programme.

3.1.2. Appréciation du modèle d'intervention d'ULB-Coopération

Pour rappel, l'ULB-Coopération gère l'objectif spécifique 1 du programme qui vise l'amélioration de la sécurité économique, alimentaire et nutritionnelle des populations rurales, en particulier les femmes et les plus vulnérables. Sa stratégie qui repose sur la mise en place de modèles d'exploitation durable des productions agro-sylvo-pastorales est exécutée sur le terrain par deux (2) organisations partenaires : APAF Sénégal et ABK-S.

Dans le programme Uni4Coop, les activités d'APAF concernent l'aménagement de parcelles agroforestières avec l'introduction d'arbres fertilitaires, des brise-vents et des haies-vives pour la protection. Les bénéficiaires qui sont des paysans individuels détenteurs déjà de parcelles, reçoivent une formation sur site en techniques de préparation de pépinières et de techniques de transplantation et sont suivis sur le terrain par des Conseillers Techniques Agroforestiers

(CTA). Dans le dispositif d'accompagnement, il y a la mise en place de Comités Villageois Agroforestiers (CVA) qui regroupent l'ensemble des bénéficiaires au niveau du village et lesquels CVA ont un rôle de suivi des parcelles agroforestières mises en place.

Pour ABK-S, son intervention dans le programme Uni4Coop porte sur le Projet Petit Entrepreneuriat Rural-Phase2 (PER2) qui est une continuité de ce qui a été fait avant avec notamment la phase 1 du PER et le projet expérimental d'agroforesterie qui a permis d'introduire l'agroécologie dans la zone actuelle du projet. Le modèle d'intervention développé par ABK-S est basé sur deux (2) composantes : le périmètre maraicher agroécologique d'un hectare sécurisé par une clôture en grillage en béton armé, équipé d'un puit hydraulique, de bassins de stockage, d'un magasin de stockage et d'un appui en petit matériel et semences. Le périmètre est exploité par un GIE de femmes. Ensuite, il y a l'exploitation familiale d'un ha sécurisé par une clôture en grillage avec des piquets simples en bois, équipé en puit traditionnel amélioré, de bassins de stockage et d'un appui en petit matériel et semences. Elle est exploitée par le chef de famille. Ce dispositif agroécologique global est renforcé par des actions d'agroforesterie avec l'introduction d'arbres fertilisateurs, des brise-vents et des bandes végétalisées qui permettent de renforcer la clôture du périmètre ou de l'exploitation. Enfin, il y a le volet nutrition du projet avec des études déjà réalisées dont l'une par le laboratoire de nutrition de l'UCAD grâce à la synergie nouée avec ARES dans le cadre du programme Uni4Coop.

La question qui se pose est de savoir si ces dispositifs répondent aux contextes agro-environnementaux et fonciers vécus par les différents bénéficiaires (h/f/j).

Question 2 : Les techniques et pratiques promues par ULB-Coopération et ses partenaires répondent-elles aux problèmes et contextes agro-environnementaux ainsi qu'aux besoins des bénéficiaires (h/f/j) ?

Les interventions de ULB-Coopération dans le programme Uni4Coop sont concentrées dans une vingtaine de villages situés dans les régions de Thiès et de Fatick pour APAF Sénégal et dans la commune de Sinthiou Malem pour ABK-S.

Pour APAF, les principaux bénéficiaires de ses interventions sont les hommes. Sur les quatre (4) CVA rencontrés durant les enquêtes (CVA de Sessene, CVA de Diokhar, CVA de Papapmane et CVA de Noba Dande), il n'y a que deux femmes et aucun jeune sur un effectif total de 73 paysans bénéficiaires interrogés.

Les principales problématiques agro-écologiques de la zone citées par les hommes interrogés tournent autour de la divagation des animaux, le manque d'eau du fait de la baisse continue de

la pluviométrie, l'appauvrissement des sols, le désintérêt des jeunes par rapport à l'agriculture et la pression sur les ressources forestières du fait du déboisement. Quant aux femmes, le manque d'eau, la divagation des animaux et leur accès difficile, voire inexistant au foncier sont leurs principaux sujets de préoccupations.

Les solutions proposées par APAF sous forme d'aménagement de parcelles agroforestières sont considérées par les hommes et les femmes interrogés comme une solution aux différents problèmes agroécologiques ci-dessus énumérés. Mieux, les membres du CVA de Diokhar considèrent que toute personne qui réfléchit doit se rendre compte de l'extrême urgence aujourd'hui à lutter contre les effets des changements climatiques vécus pleinement par les populations rurales qu'elles sont et que l'introduction de l'arbre dans les champs et le recours à des espèces adaptées à leur contexte de baisse pluviométrique, comme le fait actuellement APAF avec le mélifera, sont une solution aux contraintes agro-environnementales de la zone. En fait, les populations bénéficiaires reconnaissent plusieurs fonctions aux parcelles agroforestières mises en place par APAF : (i) la récupération et la restauration des terres agricoles dégradées ou appauvries par de longues années de pratiques agricoles inappropriées, (ii) la protection et la sécurisation des activités agricoles contre la divagation des animaux, (iii) la lutte contre l'érosion éolienne avec les brise-vents et (iv) la baisse de la pression sur les ressources forestières.

Toutefois, les enquêtes et les observations de terrain ont permis de constater que le problème de l'eau reste une préoccupation partagée par tous et limite en même temps les possibilités de valorisation des investissements consentis dans les parcelles agroforestières et qui, faut-il le rappeler, sont estimés à 1 000 000 F CFA/parcelle aménagée dont 60% supportés par APAF et le reste à la charge du paysan propriétaire, d'après les informations fournies par le Directeur Exécutif d'APAF.

En ce qui concerne la question foncière, deux points de vue ressortent des enquêtes auprès des hommes et des femmes :

- l'accès difficile des femmes au foncier qui reste pour le moment un problème sans solution et qui, par ricochet, explique même en grande partie le faible accès des femmes aux parcelles agroforestières ;
- une disponibilité foncière inexploitée pour les hommes du fait de la contrainte de l'eau dans la zone.

Constatation 3 : La mise en place de parcelles agroforestières au profit des chefs de familles par APAF est considérée par les hommes et femmes bénéficiaires comme une solution aux problèmes agro-environnementaux de la zone avec plusieurs fonctions reconnues aux parcelles aménagées telles que la récupération et la régénération des sols appauvris et la sécurisation des activités agricoles contre la divagation des animaux. Toutefois, le modèle d'intervention d'APAF ne règle pas le problème de l'accès difficile, voire inexistant des femmes au foncier.

Dans la zone de ABK-S, précisément dans la commune de Sinthiou Malem, les principaux problèmes et contraintes agro-environnementaux qui ressortent des exercices de diagnostic et confirmés par les populations sont relatifs à la divagation des animaux, la baisse de fertilité des sols avec les longues pratiques d'agriculture itinérante sur brulis, l'érosion éolienne, l'analphabétisme des populations, le faible pouvoir économique des femmes, l'exode des jeunes vers les ville et l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

La mise en place des périmètres maraichers agro-écologiques et d'exploitations familiales avec un important volet de renforcement des capacités techniques et organisationnelles des GIE des femmes permet de régler plusieurs choses : (i) préserver la base productive agricole et les ressources naturelles, (ii) augmenter et diversifier les productions agricoles et maraichères, ce qui permet de tacler l'insécurité alimentaire et nutritionnelle avec la mise en œuvre du volet nutrition du PER 2 qui va renforcer à son tour le couple mère-enfant et (iii) créer des sources de revenus pour les femmes qui leur permettent de renforcer leur pouvoir économique et social dans le ménage.

Mais à l'image de ce qui est constaté un peu partout et en se basant sur les résultats des enquêtes auprès des bénéficiaires et des observations de terrain, l'implication des jeunes dans les activités agricoles reste toujours un sujet de préoccupation.

Constatation 4 : Les réponses apportées par ABK-S à travers ses deux modèles agro-écologiques (périmètres maraichers des GIE de femmes et les exploitations familiales) se révèlent pertinentes par rapport aux principaux problèmes et contraintes agro-environnementaux de la zone qui ont pour noms : divagation des animaux, baisse de fertilité des sols, faiblesse du pouvoir économique des femmes et insécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages. Toutefois, ces actions aux bénéfices écologiques, économiques et sociaux n'ont pas encore touché la frange jeune de la population.

Question 3 : Les bénéficiaires d'ULB-Coopération estiment-ils que les techniques proposées sont sur le point de générer ou génèrent déjà des produits et/ou services susceptibles d'améliorer les revenus, conditions de vie ?

La finalité des investissements et des techniques d'agri-durables promues par ULB-Coopération à travers APAF et ABK-S est d'amener les populations bénéficiaires vulnérables à disposer de moyens d'existence durables et aussi à pouvoir renforcer leurs capacités de résilience.

De façon générale, aussi bien au niveau des bénéficiaires des interventions de APAF que ceux de ABK-S, la relation recherchée entre d'une part, les investissements consentis et techniques agro-écologiques développées et, d'autre part, l'amélioration des conditions de vie dans le ménage n'est pas bien comprise par les bénéficiaires. Pour ces derniers, le résultat ultime recherché à travers ces investissements se résume à l'amélioration des sols, la préservation des ressources naturelles et la promotion de pratiques agricoles durables.

Dans la zone d'APAF, les hommes qui sont très majoritairement bénéficiaires des interventions considèrent qu'il y a une amélioration du niveau de productivité des sols du fait des techniques agroforestières mises en œuvre dans les parcelles. De même, la production de pâturage pour leur élevage attendue des arbres pourrait à terme être source de revenus. Mais, ces effets en termes d'accroissement de revenus et d'amélioration des conditions de vie sont limités en raison d'une série de contraintes à savoir :

- le manque d'eau et sa cherté dans certains endroits (exemple dans le village de Noba Dande où la facture d'eau peut s'élever jusqu'à 80 000 F CFA par campagne). Une telle situation ne permet pas aux populations de valoriser au mieux les parcelles agroforestières mises en place ;
- l'absence dans le projet d'un volet appui à la production en termes de formations sur les techniques agricoles et de fourniture d'intrants agricoles et de petits matériels qui permettraient aux bénéficiaires d'avoir les moyens techniques et matériels pour valoriser les parcelles agroforestières aménagées.

Constatation 5: Les bénéficiaires d'APAF qui sont essentiellement des hommes reconnaissent que les techniques agroforestières améliorent le niveau de productivité des sols, mais la valorisation de ce potentiel agricole est limitée entre autres par le manque d'eau et l'absence d'un appui à la production au niveau du projet.

Pour lever ces contraintes à la valorisation des parcelles agroforestières, les bénéficiaires proposent les solutions suivantes :

- le règlement de la question de l'eau qui passe par une étude diagnostique à l'échelle du projet UBL-Coopération afin de lui trouver une solution définitive ;
- l'introduction d'un volet 'appui à la valorisation économique des parcelles agroforestières dans le projet en favorisant l'introduction de la polyculture (maraichage et grandes cultures), l'arboriculture fruitière, la pharmacopée et l'embouche bovine et ovine.

Dans la stratégie d'ABK-S, il y a une prise en compte de la dimension production avec plusieurs types d'appui : formation des bénéficiaires sur les techniques agricoles, appui-conseil axé sur la production maraichère et appui en intrants et petits matériels. Il y a un effort de valorisation des investissements réalisés dans les périmètres maraichers et les exploitations familiales dont les effets sur les conditions d'existence des populations bénéficiaires sont reconnus par ces dernières.

En effet, les enquêtes menées aussi bien au niveau des femmes dans les périmètres maraichers et les hommes au niveau des exploitations familiales attestent d'une convergence des points de vue sur un certain nombre d'effets induits par les interventions d'ABK-S sur leurs conditions de vie. Il s'agit :

- de l'augmentation des revenus tirés des activités agricoles découlant de trois (3) facteurs : (i) la maîtrise des techniques agricoles qui permettent d'avoir de meilleurs rendements, (ii) la pratique de l'activité agricole sur toute l'année avec la possibilité de planifier son calendrier culturel en fonction des opportunités de vente sur les marchés et (iii) la sécurisation de l'activité agricole avec les clôtures érigées dans les périmètres maraichers et les exploitations familiales. A titre illustratif, il y a des femmes dans les périmètres maraichers qui peuvent gagner jusqu' à 50 000 F CFA par campagne en saison sèche alors que cette période était jadis considérée comme une période morte (témoignage des femmes du Périmètre de Madina Maboubé) ;
- de l'amélioration de l'alimentation dans les ménages avec plus de disponibilité alimentaire et en même temps plus de diversification des aliments consommés. Il y a une diversification agricole dans les périmètres maraichers avec de nouvelles spéculations introduites (Salade, choux, oignons) qui n'étaient pas cultivées auparavant.
- des effets sur la santé humaine des produits bio cultivés dans les périmètres maraichers et les exploitations familiales sont reconnus par les populations. Même si cette perception ne peut pas être étayée par des faits comme une baisse des maladies constatées, les populations interrogées sont convaincues de la supériorité des produits

bio par rapport aux produits conventionnels du point de vue de leur santé. Par exemple, les femmes du GIE de Benkadi-Diombodina ont fièrement proclamé : « Nos enfants et nous, ne mangeons que des produits bio ». Au demeurant, les commerçants sont convaincus de la très bonne qualité des produits bio issus des périmètres maraichers au point qu'ils se déplacent de Tamba et de Dialokoro pour venir s'approvisionner sur place, d'après les témoignages des femmes du périmètre maraicher de Madina Maboubé,

Par ailleurs, l'ancrage social des interventions d'ABK-S a pour conséquence d'amplifier ces effets sur les populations. A titre illustratif, un périmètre maraicher aménagé et équipé peut mobiliser jusqu'à 75 femmes et une exploitation familiale peut faire travailler jusqu' à 30 personnes. Et, même en saison sèche qui est une saison morte pour bien des paysans de la zone, certains chefs d'exploitation familiale invitent les autres habitants du village à venir travailler dans leur exploitation familiale. Si on considère que chaque femme qui s'active dans son périmètre partage sa récolte ou son revenu avec plusieurs autres personnes dans son ménage, on s'aperçoit que les périmètres maraichers et les exploitations familiales ont touchent un nombre important de personnes qui voient leurs conditions de vie s'améliorer progressivement.

Encadré 1 : Manson Diawara, village de Thiawor : Un cas illustrant les multiples fonctions et l'impact social des modèles d'exploitations familiales mises en place par A BE KOUN.

Un peu plus de trente (30) personnes appartenant à la famille de Manson Diawara travaillent dans son exploitation familiale durant la période hivernale. En saison sèche, l'exploitation familiale d'une superficie d'un hectare, équipée en un puit et bassins de stockage d'eau et clôturée en grillage, est ouverte à tous les autres paysans du village, qui jadis, étaient inactifs durant cette période. Le premier avantage tiré de cet investissement est la récupération du site qui était autrefois négligé. Ensuite, les équipements d'exhaure d'eau de l'Exfam ont permis à Monson Diawara à la fois de diversifier sa production agricole (maïs, arachide, mil, pastèque, Carotte, patate douce, piment, choux, etc) et de pouvoir mener cette activité durant toute l'année. Autant de facteurs qui ont considérablement amélioré l'alimentation de la famille et en même temps soulagé les dépenses supportées par le chef de famille. Au demeurant, au moment où l'enquête se faisait, l'épouse a remis à son mari en guise de soutien à la dépense quotidienne de la famille 5 000 francs CFA tirés de la vente de sa production de piment. Un autre avantage tiré de l'Exfam est la possibilité offerte à Manson Diawara de démarrer sa campagne plus tôt que d'habitude et ainsi de pouvoir bien vendre sa production au moment où le marché n'est pas encore saturé.

Toutefois, Deux contraintes limitent les effets socio-économiques des investissements consentis par ABK-S dans les périmètres maraichers agro-écologiques et les exploitations familiales. Il s'agit :

- du problème de l'eau commun à tous les périmètres maraichers et exploitations familiales et qui est lié au système actuel d'exhaure (un système d'exhaure manuel et

un seul puit) et à la profondeur de la nappe phréatique (30 mètres en moyenne) dans la zone ; il faut noter qu'un début de solution est entrain d'être trouvée avec la subvention accordée par l'AFD à travers ICD-Afrique sur un cofinancement de la DGD, qui permettra d'équiper cinq (5) GIE maraîchers en pompes solaires ;

- de l'absence dans le projet d'un volet transformation et entrepreneuriat qui aurait permis de valoriser de façon optimale les investissements consentis dans ces unités agricoles. Cette faiblesse peut aussi compromettre l'atteinte de l'objectif spécifique 1 du programme qui met entre autres l'accent sur la sécurité économique des ménages.

Constatation 6 : La stratégie de promotion des pratiques agro-écologiques développées par ABK-S qui intègre un volet appui à la production est porteuse de changements dans les conditions vie des ménages bénéficiaires, notamment par l'amélioration des revenus agricoles et l'amélioration de l'alimentation.

Pour amplifier ces effets, il y a lieu de régler le problème de l'eau constaté au niveau des différents périmètres et exploitations familiales et d'introduire un volet entrepreneuriat et transformation. Les deux aspects sont liés en ce que pour réussir le volet transformation, il faut régler au préalable la question de la production. Et dans ce cadre, il y a une solution en perspective avec l'équipement en pompe solaire des cinq (5) périmètres maraichers grâce à un financement de l'AFD et qui permettra d'améliorer l'exhaure.

Question 4 : Les bénéficiaires dans la zone d'ULB-Coopération estiment-ils que les modalités d'appui favorisent l'appropriation de ces techniques ? par tous et toutes (h/f/j) ?

La réponse à la question requiert d'abord une analyse de la stratégie déroulée pour introduire et promouvoir les techniques proposées avant de mesurer la perception des bénéficiaires par rapport à ces techniques.

Pour APAF, la stratégie proposée se veut une stratégie progressive et démonstrative. Elle consiste à travailler d'abord avec un noyau de paysans volontaristes et engagés et les résultats obtenus serviront à attirer les autres paysans. Cette stratégie semble produire des résultats. A titre illustratif, plusieurs paysans du village de Noba Dandé ont exprimé leur désir d'intégrer le projet. Un autre élément dans la stratégie d'APAF qui favorise l'appropriation est la participation du paysan bénéficiaire en nature (foncier, clôture et puit) au financement du coût de l'aménagement de sa parcelle à hauteur de 40%. Enfin, l'implication des populations et du chef de village dans le ciblage des bénéficiaires est un facteur qui favorise l'appropriation.

En termes de perception, les bénéficiaires ont globalement une bonne appréciation de la démarche d'appui d'APAF. En effet, l'introduction de l'arbre dans l'exploitation agricole avec plusieurs fonctions (fertilisation des sols, brise-vent et protection) est perçue par les populations bénéficiaires comme une solution à certains de leurs problèmes majeurs comme la baisse de la fertilité des sols et la divagation des animaux. Toutefois, le problème de l'eau demeure toujours un sujet de préoccupation pour tous les bénéficiaires interrogés. La maîtrise des techniques de préparation des pépinières, de transplantation et de suivi des arbres à travers les formations dispensées par les techniciens de APAF est également bien appréciée par les bénéficiaires.

A contrario, deux principales contraintes à une bonne appropriation des techniques agroforestières par les populations sont identifiées. Il s'agit du problème de l'eau pour les besoins de l'entretien des arbres et de l'activité de production agricole dans les parcelles aménagées et du fort taux d'analphabétisme dans la zone. Enfin, la non fonctionnalité qui frappe la plupart des CVA mis en place ne favorise pas une bonne appropriation des techniques agroforestières par les populations. Ces organes doivent être des lieux d'animation et de sensibilisation aussi bien des bénéficiaires que des non bénéficiaires en vue d'une large appropriation et adoption des techniques promues.

Pour ABK-S, la stratégie repose sur une démarche participative et responsabilisante à l'endroit des bénéficiaires (GIE et Exploitations familiales) qui sont représentées dans les différents organes d'administration et de gestion d'ABK-S et qui participent aux différentes rencontres d'évaluation des interventions sur le terrain. Comme pour APAF, il y a un effort qui est demandé aux bénéficiaires, c'est de s'engager à entretenir les 800 arbres qui sont plantés dans l'exploitation familiale aménagée. Il y a aussi les retombées financières tirées de la mise en œuvre des périmètres maraichers et des exploitations familiales par les femmes qui renforcent l'appropriation. D'un autre côté, la flexibilité du modèle d'intervention d'ABK-S permet de répondre progressivement aux besoins et attentes des bénéficiaires. A titre illustratif, pour régler le problème de la pénibilité des travaux d'arrosage, ABK-S a offert des ânes aux GIE exploitants. Il en est de même de l'introduction du Moringa pour renforcer la protection des périmètres et en même temps offrir une source de revenus aux femmes. Voilà, autant d'éléments qui favorisent l'appropriation de ces outils de production et l'adoption des pratiques agroécologiques promues.

En ce qui concerne la perception, les femmes bénéficiaires ont particulièrement apprécié trois (3) aspects de la démarche d'appui de ABK-S. il s'agit :

- des actions de sensibilisation, de formation et de démonstration qui ont amené les femmes à se rendre compte progressivement des dangers liés à l'utilisation des produits chimiques et des nombreux avantages des pratiques agro-écologiques sur la santé, les dépenses alimentaires et la préservation de leur outil de production ; ces actions de formation ont aussi pour effet une bonne maîtrise des techniques agroécologiques (techniques de pépinière, suivi des plantations, le paillage, etc). Aujourd'hui, dans les différents périmètres maraichers et les exploitations familiales, sont systématiquement appliqués ces techniques ;
- du recours par ABK-S à des techniciens endogènes résidents et vivant avec les populations jugé très bénéfique par les populations. Cette pratique, du reste bien appréciée par les populations, présente plusieurs avantages : la proximité, la disponibilité, l'accessibilité et la familiarité linguistique ;
- de la co-évaluation des actions et des résultats : dans la démarche d'ABK-S, les présidentes des GIE de femmes et les détenteurs des exploitations familiales sont conviées aux réunions d'évaluation organisées par ABK-S ; ce qui est perçue comme une marque de considération et des opportunités pour les bénéficiaires de pouvoir exprimer au besoin leurs points de vue.

Pour les hommes, ils considèrent que leur métier et leur vie de tous les jours, c'est l'agriculture et par conséquent, tout ce qui est de nature à les appuyer dans ce sens est la bienvenue. Ainsi, ils estiment que tout ce que ABK-S est entrain de faire va dans le sens de les aider à valoriser davantage leur métier d'agriculteur d'où une bonne appropriation de ces techniques. Toutefois, les hommes interviewés ont souligné à l'unanimité que le puit traditionnel amélioré mis en place dans les exploitations familiales ne permet pas de satisfaire à la fois les besoins en eau liés à l'arrosage des arbres, à l'abreuvement des animaux et à l'irrigation et cela peut constituer une limite à une bonne appropriation des techniques agroécologiques. De même, les problèmes d'exhaure d'eau dans les différents périmètres maraichers doivent être réglés en vue d'améliorer l'appropriation et l'adoption des techniques agro-écologiques promues.

Constatation 7 : Au total, les bénéficiaires (h/f) d'APAF et d'ABK-S ont une bonne appréciation des stratégies d'appui développées par ces dernières qui reposent sur la participation, la responsabilisation et le co-construction. Autant de pratiques qui favorisent l'appropriation des techniques proposées par les populations.

Question 5 : Dans quelle mesure, les services offerts par ABK-S en matière d'accompagnement des activités de production-transformation correspondent-ils à l'atteinte des bénéficiaires (h/f/f) ?

ABK-S, organisation communautaire, intervient depuis 2010 dans la région de Tambacounda et a su, au fil du temps, capitaliser une riche expérience en matière de développement et aussi jouir d'une reconnaissance aussi bien des autorités administratives et locales que des populations. De plus, le PER2 qui fait l'objet de la présente évaluation, est une continuité de ce qui a été fait avant avec notamment la phase du PER et le projet expérimental qui a permis d'introduire l'agroécologie dans la zone actuelle du PER2. C'est pourquoi, même si la participation des populations au choix des activités est jugée faible comme il ressort des enquêtes, il n'en demeure pas vrai que tous les bénéficiaires interrogés (hommes et femmes) se reconnaissent dans les activités et les services qui leur sont offerts dans le projet PER 2.

En fait, les résultats des enquêtes focus group au niveau des périmètres maraichers et des enquêtes individuelles avec les exploitations familiales montrent que la mise en place des périmètres maraichers agroécologiques et des exploitations familiales avec un important volet de renforcement des capacités techniques et organisationnelles des GIE des femmes permet de régler plusieurs choses : (i) préserver la base productive agricole et les ressources naturelles, (ii) augmenter et diversifier les productions agricoles et maraichères, ce qui permet de tacler l'insécurité alimentaire et nutritionnelle avec la mise en œuvre du volet nutrition du PER 2 qui va renforcer à son tour le couple mère-enfant et (iii) créer des sources de revenus pour les femmes qui leur permettent de renforcer leur pouvoir économique et social dans le ménage.

Mieux, des changements de comportement par rapport aux pratiques agricoles et à l'environnement, du reste, bien appréciés par les populations sont entrain de se produire grâce aux sensibilisations et aux formations qui ont relevé le niveau de connaissance des populations sur les problématiques environnementales et amélioré leur maîtrise des techniques de fabrication de bio-pesticides. Les techniques agroécologiques comme le paillage et le reboisement d'arbres fertilitaires sont mises en applications dans les périmètres maraichers et dans les exploitations familiales. Les résultats d'étape déjà perceptibles de la mise en application des techniques et pratiques agro-écologiques sont appréciés à leur juste valeur par tous les bénéficiaires interrogés. Ces résultats ont pour noms : économies de dépenses en intrants agricoles réalisés, l'amélioration de l'alimentation dans des ménages agricoles due à la

Encadré 2 : Mamadou CISSOKHO, 50 ans, Bénéficiaire du projet village de Madina Sarakhole: Un exemple de Réussite économique,

Mamadou CISSOKHO est un chauffeur de profession. Après près de 28 ans de profession, il a choisi de retourner vers la production agricole qu'il considère comme l'activité la meilleure pour l'homme qui veut réussir dans sa vie. Il a pris l'initiative de s'investir dans la production maraichère malgré l'opportunité qu'il a de mener d'autres activités comme le transport. Convaincu de l'apport de cette activité dans la vie d'un homme et qu'il croit ferme comme une activité pouvant à terme lui procurer plus qu'une aventure à l'immigration a choisi d'investir un peu d'argent dans l'exploitation d'un périmètre maraicher dans son village de Madina Sarakholé. Son engagement et sa détermination et surtout son amour pour la production maraichère et agro écologique a amené le projet à travers ABKS de le compter parmi les bénéficiaires d'exploitation agricole appuyé par le projet. C'est ainsi que ABKS l'a choisi pour l'appuyer dans les investissements au sein de son exploitation agricole. Croyant ferme avoir fait le bon choix en abandonnant les activités de transport au profit de la production maraichère agro écologique, il parvient aujourd'hui à faire face aux dépenses quotidiennes du ménage en termes d'alimentation et de nutrition mais aussi de frais scolaires et de santé. Mr CISSOKHO affirme aujourd'hui constater, grâce aux activités agricoles, un changement important dans les habitudes de consommation de son ménage mais aussi dans sa localité où on constate une disponibilité quasi permanente de produits maraichers issus de la production agro écologique du reste bénéfique pour la santé des populations. Il met au prix de sa vie l'entretien et le développement de son exploitation agricole que rien ni personne ne l'amena à abandonner au profit de n'importe quelle autre activité.

Constatation 8 : Les services d'appui et d'accompagnement offerts par ABK-S sont appréciés par les populations bénéficiaires (h/f) et même au-delà et, de surcroît, ces services sont entrain de produire des effets bénéfiques multiples sur les conditions de vie des ménages. Le renforcement du dispositif par l'introduction d'un volet appui à la valorisation de la production aurait comme effet d'amplifier de tels effets.

Les formations sur divers aspects techniques (maraichage, agroforesterie, etc) et organisationnels (leadership, plaidoyer, gestion financière et administrative, etc) et les outils de gestion comme le cahier de suivi des productions qui sont mobilisés par les techniciens de ABK-S sont perçus par les populations comme un moyen de sécuriser et améliorer le fonctionnement et la performance de leurs exploitations agricoles. Il est ressorti des enquêtes menées que la fonction de fertilisation de certains arbres n'était pas connue des populations locales auparavant et c'est ce qui fait que, de plus en plus, il y a des paysans qui viennent s'informer sur les pratiques agro-écologiques au niveau des périmètres maraichers et exploitations familiales pour ensuite les appliquer dans leur champ.

Mais, une demande exprimée par les populations (hommes et femmes) et non encore satisfaite est le volet transformation et entrepreneuriat rural. Certes, des unités de transformation ont été installées et équipées en matériels grâce au PER1, mais les niveaux de productions agricoles actuels au niveau des périmètres maraichers ne permettent pas encore de faire fonctionner ces unités mises en place. Or, la valorisation des productions et la génération de revenus par la transformation et l'entrepreneuriat constituent une dimension importante ou un facteur favorisant la sécurité économique des ménages. Enfin, malgré ces nombreux avantages tirés

des services d'ABK-S au profit des populations, l'implication des jeunes dans les activités agricoles reste toujours un sujet de préoccupation dans la zone.

3.1.3. Appréciation du modèle d'intervention d'Eclosio

Eclosio est responsable de l'objectif 2 du programme Uni4Coop à travers la mise en œuvre du projet dénommé Modèle d'Exploitation Durable (MDD). Pour rappel, l'objectif spécifique 2 du programme est formulé comme suit : « *Les ménages ruraux des zones de Dialakoto, Diosong et Mont Rolland développement des modèles d'exploitation familiales durables (économiquement, socialement, écologiquement) intégrant les initiatives économiques des jeunes et des femmes* ».

La stratégie de mise en œuvre du MDD repose sur deux (2) piliers complémentaires : la diffusion d'un modèle d'agriculture familiale performante et durable et la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes. Eclosio s'appuie sur trois (3) partenaires pour dérouler la stratégie dans les communes de Diosong, Dialacoto et Mont Rolland. Il s'agit des deux (2) coopératives COORDID et COORDIM et d'une organisation faitière de femmes appelée UGPF.

De façon générale, le choix porté sur ces organisations faitières est un choix stratégique qui procède d'une volonté de réussir l'introduction de l'agroécologie et d'assurer la durabilité des interventions et des résultats du projet.

En ce qui concerne le dispositif d'intervention mis en place par Eclosio et porté par ces trois (3) organisations partenaires dans les zones (Diosong, Dialacoto et Mont Rollad), il comprend deux volets : appui à la transition agro-écologique et soutien aux initiatives entrepreneuriales des jeunes et des femmes. Le dispositif est présenté dans les deux schémas ci-dessous :

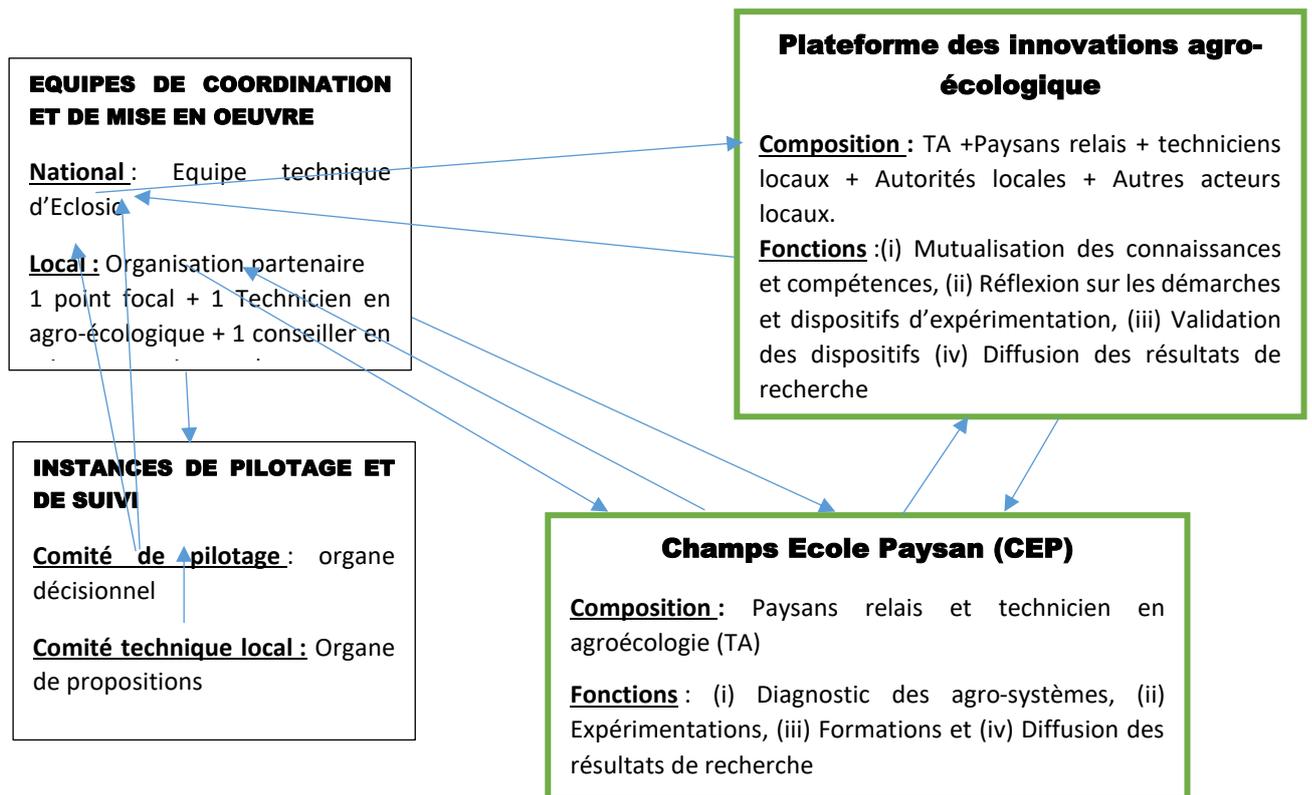


Figure 2 : Dispositif d'appui à la transition agro-écologique

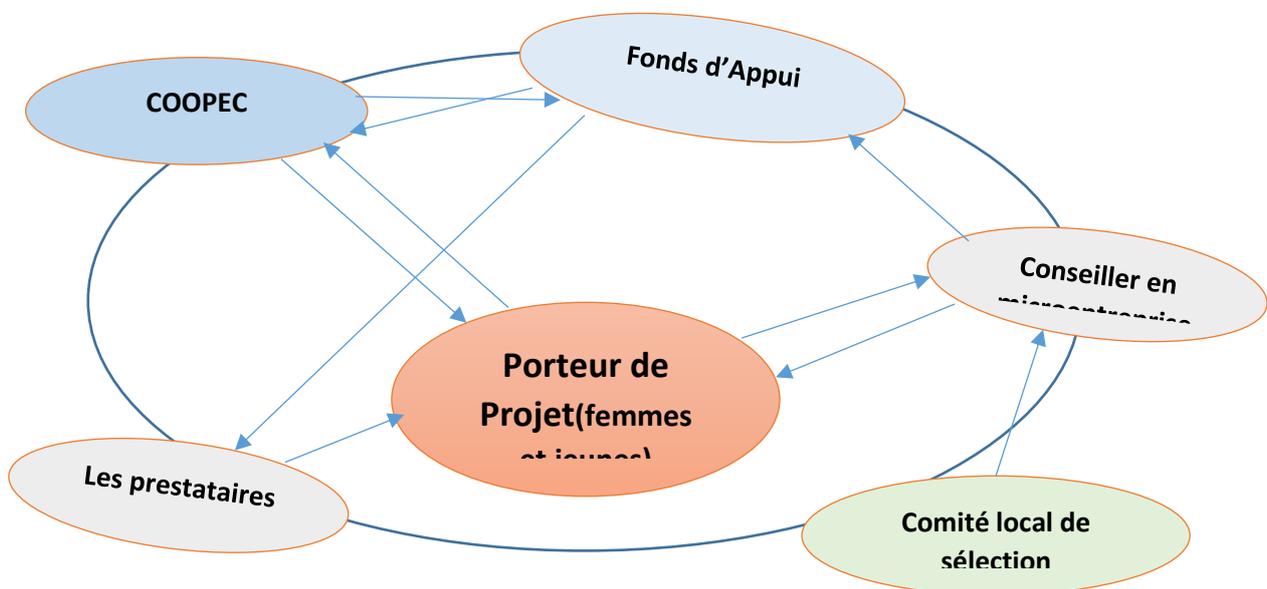


Figure 3 : Dispositif de soutien aux initiatives entrepreneuriales

Ce dispositif illustré par les 2 figures ci-dessus, est caractérisé, d'une part, par la centralité du paysan qui est présent et de manière forte dans tous les organes et donc dans toutes les sphères de décision et, d'autre part, par son caractère inclusif avec la participation des acteurs locaux (autorités administratives, techniciens, autres intervenants de la zone) à la réflexion et à la prise de décision.

Mais, le défi pour un tel dispositif multi-acteurs est sa fonctionnalité eu égard aux risques et contraintes qui pourraient venir des acteurs et auxquels il pourrait être confronté.

Question 6 : Le modèle d'intervention promu par Eclasio prend-il en compte les contraintes, risques et capacités des parties prenantes ?

L'examen de la matrice de cadre logique du projet montre qu'implicitement un certain nombre de risques afférents aux hypothèses du projet ont été pris en compte dans la formulation. Ces risques sont :

- La survenance de désastres naturels exceptionnels ;
- Le désintérêt des structures d'appui pour l'agriculture familiale et l'agroécologie ;
- La concurrence des structures d'appui prônant des valeurs et approches antagonistes à l'approche du projet ;
- La non réceptivité des exploitations au modèle et approches du projet ;
- Le défaut d'accompagnement des autorités locales aux initiatives entrepreneuriales et aux dynamiques organisationnelles des OP ;

En réponse à ces risques, des mesures de prévention et de traitement sont planifiées dans la matrice des risques du projet. Elles sont relatives entre autres à :

- la diversification des productions agricoles;
- l'utilisation de produits phytosanitaires spécifiques en cas d'attaques de nuisibles ;
- la sensibilisation des acteurs sur les enjeux de sécurité alimentaire en rapport avec les mesures agroécologiques ;
- le recours aux mécanismes communautaires de résolution des conflits ;
- la surveillance des pratiques agricoles inappropriés et l'intensification de la sensibilisation et le recours aux mécanismes communautaires de remédiation ;
- le suivi-accompagnement de la dynamique organisationnelle par des rappels à l'ordre pour le renouvellement des instances ;

- la mise en place des plateformes des innovations agro-écologiques et des cadres de concertation pour favoriser l'implication des acteurs locaux ;
- la mise en œuvre d'actions de valorisation du métier du pays en développant des outils de gestion et de financement de l'entrepreneuriat.

Sur le terrain, la mission d'évaluation a pu vérifier l'effectivité de la mise en application de la quasi-totalité de ces mesures de prévention, d'atténuation et de traitement des risques. Les cadres de concertation, de réflexion et de suivi tels que les comités de pilotage, les comités techniques locaux et dans une moindre mesure les plateformes des innovations agro-écologiques fonctionnent avec une participation des acteurs externes. Au niveau des CEP, il y a des efforts de diversification avec des CEP cultures maraichers et des CEP grandes cultures dans une même localité. Le dispositif de transition agroécologique n'interdit pas systématiquement le recours aux produits chimiques en cas d'attaques ou de manque d'efficacité des méthodes bio de traitement, mais travaille dans la sensibilisation pour amener progressivement les paysans à aller vers l'abandon des produits chimiques. Cette pratique est d'ailleurs compatible avec la viabilité des coopératives dont l'essentiel des activités traditionnelles porte sur la commercialisation des intrants chimiques. Le dispositif de soutien aux initiatives entrepreneuriales avec le fonds d'appui et l'implication des COOPEC est entrain de régler la question du financement des jeunes et femmes porteurs de projets, même si des lenteurs importantes sont notées dans les opérations de financement. Des outils de gestion des microentreprises (cahier de suivi des activités) sont mis à la disposition des promoteurs financés, mais la mission d'évaluation a constaté que l'analphabétisme est une contrainte à une bonne tenue de ces cahiers. Enfin, au niveau des organisations partenaires, les organes d'administration et de gestion sont régulièrement renouvelés et fonctionnent normalement. En d'autres termes, il n'y a pas encore à ce niveau un besoin de mise en œuvre des mesures de traitement du risque.

En plus de ces risques pris en compte dans la matrice de cadre logique, il y a à considérer le risque lié à l'acceptation et l'adhésion des acteurs à l'agroécologie. Pour obtenir l'adhésion des acteurs à la cause de l'agroécologie au-delà de l'échec de l'agriculture conventionnelle avec la dégradation de la base productive agricole, le projet a adopté une démarche prudente et progressive consistant à travailler sur un noyau de paysans relais en vue d'arriver à entrainer la masse à partir de démonstrations sur de petits espaces maîtrisés. Dans le même ordre d'idées, les activités de sensibilisation et surtout les nombreuses visites d'échanges entre CEP et ailleurs ont vocation à renforcer la prise de conscience des paysans de la relation directe entre la préservation de l'environnement et des ressources naturelles à travers l'agroécologie et leurs

moyens d'existence. Par exemple, des paysans qui ont bénéficié d'une visite d'échange à Diouloulou centrée sur la place de l'arbre dans la préservation des moyens d'existence des populations ruraux (sol, rendements agricoles, etc) ont sollicité à leur retour d'être formés sur les techniques de mise en place de vergers.

En ce qui concerne les risques liés aux capacités des acteurs en rapport avec la stratégie, le projet MDD apparaît comme une continuité des projets antérieurs avec les mêmes organisations partenaires. Sur bien des aspects du MDD, les organisations partenaires ont accumulé déjà une expérience. Par exemple, la COORDID a appuyé avant le projet une centaine de microentreprises en les aidant à se formaliser et en les mettant en relation avec des institutions de financement.

Il s'y ajoute que l'approche méthodologique d'Eclosio en matière d'agroécologie basée sur l'aménagement d'une période transitoire visant à induire des changements de comportement et de pratiques, offre un cadre propice aux organisations partenaires de réussir leur nécessaire mutation.

Au total, l'approche d'Eclosio est caractérisée par une démarche en plusieurs étapes avec divers acteurs permettant de répondre aux besoins du paysan : (i) Eclosio fournit un appui technique et méthodologie avec la mise en place du dispositif de transition agro-écologique et de soutien à l'entrepreneuriat, (ii) le paysan qui est au centre du dispositif exprime ses problèmes et besoins, (iii) la recherche travaille sur des solutions aux problèmes, (iv) le technicien et le paysan-relais se mettent ensemble pour conduire les expérimentations sur de petits espaces maîtrisés et (v) les résultats font l'objet de diffusion de paysan-relai à paysan. Et tout ce dispositif est soutenu par des actions de renforcement de capacités avec des sensibilisations, des formations et des visites d'échanges.

Mais pour l'instant, le maillon faible de ce dispositif est la mise à l'échelle des résultats de paysan-relais à paysan. Pour le moment, quelques paysans relais comme à COORDID ont pris l'initiative de sensibiliser de leur propre gré d'autres paysans de leur village. De même, il y a quelques paysans qui viennent parfois s'informer de ce qui se fait dans les CEP. La réflexion et les efforts dans le futur doivent être concentrés à ce niveau. Au demeurant, une étude sur la stratégie de mise à l'échelle des résultats des expérimentations dans les CEP menée par un étudiant belge est entrain de se faire et dont les recommandations pourraient servir à alimenter

une stratégie de mise à l'échelle des innovations et pratiques agroécologiques générés par les CEP.

Constatation 9 : Les risques liés aux facteurs naturels, à l'environnement institutionnel du projet, à l'introduction de l'agroécologie et aux capacités des acteurs sont pris en compte aussi bien durant la formulation du projet que sa mise en œuvre. La capitalisation des expériences antérieures dans le projet MDD, l'implication des acteurs locaux à travers les nombreux cadres d'échanges et l'aménagement d'une période transitoire dans le dispositif d'appui à l'agroécologie sont les principaux éléments qui ont permis de prendre en charge ces risques.

Question 7 : La co-construction du projet MDD a-t-elle mobilisé le niveau adéquat de décision au niveau des partenaires ? Quelles ont été les modalités de prise de décision lors de l'adoption de l'agroécologie ?

En premier lieu, l'élaboration du projet MDD s'est appuyée sur les constats faits au terme de l'évaluation du projet dénommé 'Disso Baye Dunde' qui a révélé la persistance d'un certain nombre de problèmes auxquels il faut s'attaquer pour asseoir la sécurité alimentaire et renforcer la résilience des populations rurales face aux changements climatiques. Ensuite, des diagnostics portés par les partenaires et s'inscrivant dans le cadrage stratégique d'Eclosio ont été conduits dans les trois (3) zones. Ceci a été suivi d'une rencontre à Thiès avec tous les partenaires qui ont présenté leurs problèmes et les solutions qu'ils préconisent. C'est à la suite de ce travail de mise en commun et utilisant les deux critères portant sur la qualité de la gouvernance des organisations et leur ancrage territorial que les organisations partenaires et les activités du projet ont été choisis.

Dans cet exercice comme l'a reconnu Eclosio, le bailleur en l'occurrence la DGD s'est montré assez flexible dans le financement. Son rôle a consisté à fixer un cadrage stratégique pour le financement basé sur une programmation quinquennale et a laissé à Eclosio le soin de choisir avec ses partenaires les activités à financer.

Tous les partenaires ont jugé la démarche de formulation du projet participative et itérative. Le seul point de désaccord soulevé aussi bien à COORDID qu'à COORDIM porte sur la zone d'intervention retenue par Eclosio. A la question posée par les évaluateurs à la COORDID et à COORDIM selon laquelle si vous devriez choisir la zone d'intervention, auriez-vous fait le même choix, la réponse a été non.

Aussi, l'introduction de l'agroécologie a-t-elle été une demande au niveau local justifiée par les limites de l'agriculture conventionnelle que les populations considèrent comme responsable de la dégradation des sols. Même au niveau de la zone de Dialacoto où les terres sont encore fertiles, les dirigeants de la COORDIM ont voulu anticiper et prévenir la dégradation des sols en exprimant leur désir d'introduire l'agroécologie dans la zone.

En ce qui concerne la démarche utilisée par Eclasio consistant à aménager une période de transition agroécologique, elle a emporté l'adhésion aussi bien des partenaires que des populations. Ces derniers ont estimé que les questions au plan technique (traitement bio des attaques) et au plan économique (commercialisation et rentabilité des produits) qui doivent être réglés, justifient cette période de transition agroécologique.

De plus, cette stratégie est entrain de produire des effets en termes de changements de comportement chez les paysans. En effet, les actions de sensibilisation, de formation et les visites d'échange ont commencé à inculquer une prise de conscience environnementale chez les paysans membres des CEP, qui de plus en plus, questionnent leurs pratiques quotidiennes par rapport à l'environnement et surtout aux ressources naturelles. Cette prise de conscience les amène dans les trois zones à abandonner l'utilisation des produits chimiques au profit des pratiques agroécologiques telles que l'amendement des sols avec de la coque d'arachide, la valorisation du fumier, le paillage, la fabrication du biofertilisant pour traiter les cultures, etc.

Il y a aussi une prise de conscience des paysans relais sur la relation entre les pratiques agroécologiques et la santé humaine. Le terme de poison qu'ils utilisent pour désigner les produits chimiques (engrais chimiques et pesticides) en témoigne.

Un autre bienfait de l'agroécologie reconnue au-delà même des paysans relais est le pouvoir de conservation des produits agricoles issus de l'agroécologie. Dans les trois zones, il y a une unanimité sur la supériorité des produits bio par rapport aux produits issus de l'agriculture conventionnelle, du point de vue de la conservation. Par exemple, la production du périmètre maraîcher de Mboyenne dans la zone de Diossong est très bien appréciée au niveau du marché de Sokone. Au niveau de ce périmètre qui est devenu un lieu de sensibilisation et de démonstration des bonnes pratiques agroécologiques en accueillant même des paysans de la sous-région, le GIE 'And Bokk Liggey' qui l'exploite a inscrit dans son règlement intérieur

l'interdiction des produits chimiques dans le périmètre, et cela, les femmes l'ont décidé grâce au travail de sensibilisation fait au niveau du CEP de Mboyenne Bitey

Constatation 10 : La démarche de formulation du projet MDD est qualifiée de démarche participative basée sur la co-construction par les partenaires. De même, l'aménagement d'une période de transition en vue de lever progressivement les contraintes liées à l'introduction de l'agroécologie est jugée efficace et porteuse de changements chez les bénéficiaires et même au-delà.

Question 8 : En quoi, l'introduction de pratiques agroécologiques impacte-t-elle positivement et/ou négativement la viabilité économique des coopératives ?

Les deux coopératives partenaires du projet MDD (COORDID et COORDIM) ont déjà une expérience de travail avec Eclasio sur diverses thématiques dont l'agroécologie. C'est dire que la transition agroécologique qui est entrain de se construire est une continuité et une consolidation des acquis antérieurs et, sous ce rapport, les deux partenaires ne peuvent que se renforcer à travers la mise en œuvre du projet MDD.

Cependant, l'introduction et la promotion de l'agroécologie au niveau des populations rurales ont des implications sur le devenir des coopératives, surtout du point de vue de leur viabilité financière. Traditionnellement, le travail des coopératives porte sur la commercialisation des intrants agricoles chimiques (engrais et pesticides) dont elles tirent l'essentiel de leurs revenus pour fonctionner. L'introduction et la promotion de l'agro-écologique vont les amener donc à changer progressivement de métier et cela a déjà commencé. En effet, la COORDIM qui commercialisait 25 tonnes d'engrais chimique par an n'en commercialise maintenant que 10 tonnes. Cette baisse du volume des affaires de la coopérative qui va s'aggraver au fur et à mesure que se développe l'agroécologie a forcément un impact négatif sur la viabilité financière des coopératives engagées dans la transition agro-écologique au niveau du programme Uni4Coop. Il s'y ajoute que l'engrais bio qui doit remplacer les engrais chimiques est jugé pour le moment relativement cher pour le paysan. Il ressort des enquêtes menées au niveau de la COORDID que pour amender un hectare en engrais bio, il faut au moins 5 tonnes qui couleraient entre 100 000 à 200 000 F CFA, alors que le coût de l'amendement chimique d'un hectare est estimé à environ 50 000 F CFA. Les solutions à ce problème de cherté de l'engrais bio ne peuvent être trouvées qu'au niveau de la recherche et justement c'est ce qui est entrain d'être fait au niveau du programme. Par exemple, face à la cherté des engrais bio et de la nécessité d'éliminer l'usage des pesticides, les dispositifs de recherche/action mis en place sont entrain de travailler sur des types d'amendement (coque d'arachide, etc) et des bio-fertilisants

à base de matériaux locaux qui seront à la portée des paysans. Ainsi, tant que les dispositifs de recherche/action seront en mesure de répondre aux besoins des populations, les pratiques agro-écologiques vont se développer.

D'un autre côté, il est apparu que le dispositif actuel de commercialisation de la production agricole mis en place par la COORDIM et consistant à acheter au comptant la production et à différer la vente parfois de plus de 6 mois engendre des besoins en fonds de roulement. Si on ajoute à cela la baisse probable du volume des affaires sur la commercialisation des engrais chimiques et autres produits chimiques consécutive à l'introduction progressive de l'agroécologie, la viabilité financière de la coopérative pourrait aussi à terme en être affectée.

Néanmoins, il existe au niveau du programme un certain nombre de facteurs et de mécanismes qui sont de nature à maintenir, voire renforcer la viabilité des coopératives, malgré l'introduction de l'agroécologie en milieu paysan. Il s'agit de :

- ⇒ l'importance accordée à la bonne gouvernance des organisations partenaires que sont les coopératives : La qualité de la gouvernance interne des organisations est un des critères qui ont présidé au choix des deux coopératives (COORDID et COORDIM) comme partenaires du programme Uni4Coop. Une gouvernance de qualité de la coopérative permet de bien gérer la période de transition agroécologique en exploitant toutes les opportunités qu'offre cette nouvelle donne. Par exemple, la COORDIM est entrain de réfléchir sur des schémas qui permettraient de rendre disponibles et accessibles les engrais bio et de positionner la coopérative à la fois comme producteur et fournisseur d'engrais bio. Il y a toutefois lieu de faire remarquer au passage que l'absence d'indicateurs mesurant la qualité de la gouvernance interne des organisations partenaires dans la matrice de cadre logique d'Eclosio est une limite ou une insuffisance dans sa planification stratégique ;
- ⇒ L'aménagement d'une période de transition agroécologique et la flexibilité d'Eclosio dans sa démarche d'introduction de l'agroécologie: Les coopératives continuent de fournir des engrais chimiques à leurs membres, tout en les conscientisant sur les dangers de ces engrais chimiques et de l'importance à adopter des pratiques agroécologiques. Une telle démarche présente l'avantage de permettre aux coopératives de traverser la période transitoire sans compromettre leur viabilité financière ;
- ⇒ Le leadership et l'adhésion des dirigeants des coopératives à l'agroécologie : Même au niveau de la zone de Dialacoto où les effets destructeurs de l'agriculture conventionnelle et des changements climatiques ne sont pas aussi ressentis qu'ailleurs dans le pays, les

dirigeants de la CCORDIM ont une vision prospective et anticipative, en considérant que si on laisse les choses continuer, nous nous retrouverons demain dans la même situation que les autres parties du pays qui sont durement touchées par le phénomène de la dégradation des sols. Ce leadership porté par les dirigeants peut avoir un effet mobilisateur et accélérateur du développement de l'agroécologie au niveau des membres des coopératives ;

⇒ Les appuis apportés par Eclasio et les actions de renforcement de capacités des organisations partenaires : la mise à disposition d'un personnel technique aux coopératives permet de réduire leurs charges de fonctionnement et donc de préserver leur viabilité financière. Cependant, il y a lieu dès à présent de travailler sur un schéma de transfert progressif de ces charges aux coopératives qui ne soit pas brutal et donc préjudiciable à leur viabilité financière.

Constatation 11 : L'introduction et la promotion de l'agroécologie vont induire un changement de métier pour les coopératives avec comme effet une diminution du volume des affaires traditionnellement réalisées sur la commercialisation des produits chimiques (engrais et pesticides) et qui pourrait affecter à terme leur viabilité financière. Mais la consolidation de la bonne gouvernance qui caractérise ces organisations coopératives et la démarche de transition agroécologique mise en œuvre par Eclasio et ses partenaires aideraient à maintenir, voire renforcer la viabilité des coopératives COORDID et COORDIM.

En plus de ces facteurs et mécanismes contribuant à la viabilité financière des coopératives énumérés ci-dessus, des mesures supplémentaires doivent être prises à savoir :

- Aider les coopératives à avoir des sources de revenus pérennes. Deux propositions sont faites par les coopératives : l'acquisition d'un tracteur qui pourrait être utilisée en location et en même temps régler les problèmes de labour pour les paysans qui vont s'engager dans l'agroécologie et (ii) créer une grande ferme agroécologique avec deux fonctions : une fonction de recherche/action pour répondre aux besoins en expérimentations des paysans et une fonction de génération de revenus pour la coopérative.
- Anticiper sur les questions liées à la commercialisation des produits bio qui vont inmanquablement se poser quand la production aura atteint un certain niveau.

Question 9 : La transmission des messages de promotion de l'agroécologie aux bénéficiaire par les techniciens des coopératives appuyées par Eclasio comporte-t-elle des biais liés à la compréhension de ces messages par ces derniers ?

Le travail des techniciens (techniciens en agroécologie et conseillers en microentreprises) déployés dans les trois (3) zones du projet MDD est bien apprécié par les bénéficiaires. La bonne fréquence des visites des CEP et des microentreprises et la démarche participative imprimée par les techniciens sont les deux éléments cités par les bénéficiaires pour apprécier la collaboration. Il s'y ajoute que les évaluateurs ont pu observer à travers les enquêtes le bon climat de travail qui existent entre les techniciens et les bénéficiaires. Mieux, il a été donné de constater que la langue, comme éventuelle barrière ou obstacle à une bonne transmission des messages de promotion de l'agroécologie n'existe pas sur le terrain. Un autre facteur favorisant une bonne réception des messages véhiculés par les techniciens est la perception qu'ont les bénéficiaires de la promotion de l'agroécologie. En réalité, les populations considèrent cette promotion de l'agroécologie comme une incitation à un retour aux pratiques agricoles anciennes abandonnées. Enfin, la maîtrise des techniques agroécologiques par les bénéficiaires au niveau des CEP est un indicateur d'une transmission réussie des messages de promotion de l'agroécologie par les techniciens.

Constatation 12 : Les messages sur la promotion de l'agroécologie transmis par les techniciens ne souffrent pas de biais liés à leur compréhension par les bénéficiaires en raison : (i) de l'utilisation des langues locales par les techniciens pour transmettre les messages et (ii) de la connaissance et de la familiarité des bénéficiaires avec les principales techniques agroécologiques promues par les techniciens.

3.2. ANALYSE DES FORCES ET FAIBLESSES DES MODELES D'INTREVENITION

3.2.1. Forces et faiblesses du modèle d'ULB-Coopération

L'analyse des forces et faiblesses porte sur les deux modèles d'agri-durable et d'agro-écologiques développés par APAF et ABK-S en faisant la synthèse des points forts et points faibles en vue de proposer des lignes d'actions d'amélioration desdits modèles. Les résultats de l'analyse tirés des enquêtes auprès des bénéficiaires et des observations des évaluateurs sont résumés dans les deux tableaux ci-dessous :

Tableau 3 : Forces et faiblesses du modèle d’agri-durable d’APAF

<p>Présentation du modèle : Champ équipé d’un puit et clôturé appartenant à un producteur et aménagé par APAF sous forme de parcelle agroforestière avec des arbres fertilitaires, des brise-vents, des haies-vives, etc.) – Formations du bénéficiaire sur les techniques de pépinière, de transplantation et d’entretien des arbres – Mise en place d’un CVA pour le suivi des parcelles agroforestières à l’échelle du village.</p>	
Forces	Faiblesses
<p>Points de vue des Bénéficiaires d’APAF</p>	
<ul style="list-style-type: none"> ○ Méliféra, espèce végétale adaptée au contexte de déficit hydrique constaté dans la zone ; ○ Fertilisation des sols sous l’effet des arbres fertilitaires ; ○ Sécurisation de l’exploitation contre la divagation des animaux ; ○ Réduction de la pression sur les ressources forestières ; ○ Possibilité de production de pâturage ; ○ Création de sources de revenus pour le paysan à partir de la vente des produits forestiers ; ○ Maîtrise par l’exploitant des techniques d’agroforesterie. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Absence d’un volet appui à la production dans le dispositif d’accompagnement d’APAF ; ○ Problème d’eau qui reste actuellement sans solution ; ○ Faible accès des femmes au dispositif, notamment du fait du critère relatif à la détention d’un champ ; ○ Absence des jeunes dans les parcelles agroforestières.
<p>Constatations des Evalueurs</p>	
<ul style="list-style-type: none"> ○ Responsabilisation du village dans le choix des bénéficiaires qui a pour effet de contribuer à garantir la pertinence ; ○ Participation en nature du paysan à hauteur de 40% à l’investissement qui permet de renforcer l’appropriation et la bonne tenue de l’outil de production. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Faible valorisation des investissements consentis dans la parcelle ; ○ Cherté relative du coût de mise en place de la parcelle estimée à 1 000 000 F CFA qui limite les possibilités de mise à l’échelle du modèle ; ○ Faible fonctionnalité des CVA qui compromet le suivi normal des parcelles.
<p>Lignes d’actions pour l’amélioration du dispositif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Engager la réflexion sur le problème de l’eau en considérant les deux aspects de la question à savoir l’offre (bassins de rétention d’eau, mini-forages, système de goutte à goutte, etc.) et les besoins (techniques et variétés de semences et d’arbres adaptés au stress hydrique, etc.) ; • Intégrer dans le dispositif un volet ‘appui à la production’ avec un paquet d’appui-conseil complet (formations sur les techniques de production, appui en semences et intrants agricoles) et développer l’élevage tout en exploitant les synergies et complémentarités entre agriculture/élevage ; • Procéder à une restructuration et redynamisation des CVA, en mettant en place un programme de renforcement des capacités des CVA avec plusieurs volets : (i) restructuration des CVA avec un organigramme fonctionnel, (ii) accompagnement des CVA pour l’obtention d’une reconnaissance juridique, (iii) Appui en petit matériel pour le fonctionnement des CVA et (iv) mise en œuvre d’un programme de formation des membres des CVA dans divers domaines (techniques de réunion, sensibilisation-plaidoyer, gestion organisationnelle, etc ; • Installer dans toutes les parcelles agroforestières le pâturage agroforestier rotatif. 	

Tableau 4 : Forces et faiblesses du modèle d'agro-écologique d'ABK-S

<p>Présentation du modèle : Le modèle est composé de deux variantes : un périmètre maraicher d'un hectare, clôturé en grillage avec des poteaux en béton armé, équipé d'un puit hydraulique, de bassins de stockage et d'un magasin de stockage et exploité par un GIE de femmes et une exploitation familiale clôturée en grillage avec des piquets en bois, équipé d'un puit traditionnel amélioré et de bassins de stockage et exploitée par un chef de famille. Le dispositif est couplé à un dispositif d'appui-conseil avec un accompagnement organisationnel des GIE et des formations sur divers aspects (organisationnel et technique). Il y a aussi un volet nutrition qui concerne le couple mère-enfant.</p>	
Forces	Faiblesses
Points de vue des Bénéficiaires (h/f)	
<ul style="list-style-type: none"> ○ Maitrise et adoption des techniques et pratiques agro-écologiques ; ○ Sécurisation de l'activité agricole contre la divagation des animaux ; ○ Continuité de l'activité agricole durant toute l'année ; ○ Diversification des cultures maraichères ; ○ Amélioration de l'alimentation dans les ménages ; ○ Récupération de terres appauvries avec les exploitations familiales (h) ; ○ Bonne qualité des produits agricoles issus des périmètres maraichers attestée par les commerçants qui viennent même au niveau des périmètres pour s'approvisionner (f) ; ○ Diffusion à l'échelle de la famille et du village des formations reçues par le chef de l'exploitation familiale (h) ; ○ Renforcement de la solidarité et de la cohésion sociale (exemple : le périmètre exploité par 2 villages Maribougou et Sambadiancounda) ; ○ Recours à des animateurs endogènes par ABK-S qui fait que le message est bien accueilli par les populations (f). 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Problème d'exhaure qui limite l'activité et les possibilités d'exploitation du potentiel agricole ; ○ Pénibilité des travaux d'exhaure et d'arrosage ;
Constatations des Evalueurs	
<ul style="list-style-type: none"> ○ Impact social découlant de la forte mobilisation sociale dans le périmètre (plus de 75 femmes avec leur famille) et dans l'exploitation familiale (plus de 30 personnes s'activant dans l'Exploitation Familiale) ; ○ Utilisation d'outils (cahier de production) pour évaluer les productions réalisées. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Analphabétisme des membres des GIE qui limite le développement et la dynamique organisationnelle des GIE ; ○ Faible présence des jeunes dans les activités agricoles ; ○ Des retards notés dans la bonne tenue des cahiers de suivi des productions.
<p>Lignes d'actions pour l'amélioration du dispositif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Régler le problème de l'eau : Engager une étude diagnostique de la question de l'alimentation en eau des périmètres maraichers agroécologiques et des Exploitations familiales et proposer une solution durable à ce problème d'eau commun à tous les périmètres maraichers agroforestiers et aux exploitations familiales ; • Développer un programme d'alphabétisation fonctionnelle pour accompagner et renforcer la dynamique organisationnelle ; • Renforcer la dynamique et le développement organisationnels en multipliant les formations et surtout mettre l'accent sur le suivi de l'application des résultats de ces formations ; • Renforcer les initiatives à la base de mise en place de caisses en développant les AVEC ; • Introduire systématiquement l'élevage au niveau des GIE et des exploitations familiales et exploiter toutes les synergies possibles entre agriculture/élevage ; 	

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Développer l'arboriculture fruitière dans les périmètres en vue surtout de renforcer la durabilité des réalisations. |
|--|

(h) : points de vue exprimés par les hommes

(f) points de vue exprimés par les femmes

3.2.2. Forces et faiblesses du modèle d'Eclosio

L'analyse des forces et faiblesses sur le dispositif d'appui à la transition agro-écologique et le dispositif de soutien aux initiatives entrepreneuriales développés par Eclosio et ses partenaires en faisant la synthèse des points forts et points faibles en vue de proposer des lignes d'actions d'amélioration desdits modèles. Les résultats de l'analyse tirés des enquêtes auprès des bénéficiaires et des observations des évaluateurs sont résumés dans les deux tableaux ci-dessous :

Tableau 5 : Forces et faiblesses du dispositif d'appui à la transition agro-écologique d'Eclosio

<p>Description du dispositif d'appui à la transition agro-écologique : Le dispositif est composé de mécanismes et d'organes chargés de la coordination, de l'animation et du suivi du dispositif et le tout est centré sur le paysan. Les mécanismes du dispositif sont le CEP composé du binôme paysans relais – Technicien agro-écologique et de la plateforme des innovations agro-écologiques regroupant tous les acteurs locaux. Les organes du dispositif sont l'équipe technique d'Eclosio au niveau national et au niveau local, il y a le comité de pilotage, le comité technique locale et l'instance de réunion technique.</p>		
	Points forts	Points faibles
COORDID	Points de vue des Bénéficiaires	
	<ul style="list-style-type: none"> • Visites fréquentes du technicien agro-écologique au niveau des CEP ; • Bon climat de travail entre le technicien en agroécologie et les membres des CEP (travail du technicien bien apprécié) ; • Expérimentations basées sur les expressions de besoins faites par les paysans ; • Tenue régulière des réunions au niveau des CEP ; • Maîtrise des techniques agricoles par les paysans relais ; • Diffusions des connaissances et techniques aux autres membres des groupements de femmes qui peuvent toucher jusqu'à 150 personnes ; • Engouement des populations par rapport au travail des CEP ; • Adhésion volontaire des membres du CEP qui explique le dynamisme de ces organes malgré l'absence de moyens de fonctionnement et de motivation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Surcharge de travail dans le maraichage bio qui n'est pas compensé par une valorisation de la production ; • Apparition d'attaques sur les cultures bio sans possibilité de solutions bio.
	Constatations des évaluateurs	
	<ul style="list-style-type: none"> • Bonne adoption des techniques durables par les paysans qui viennent eux-mêmes apprendre au niveau du CEP ; • Expérimentations basées sur les matériaux et ressources locales (coque d'arachide, paille de mil, herbes stockées dans les bassins pour produire du compost, etc.) ; • Expérimentations dans les CEP en cours pour trouver des solutions bio au contrôle des pestes ; • Utilisation d'outils de reporting pour les réunions et l'évaluation des résultats des CEP. 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence d'appui en semences et en intrants qui peut affecter négativement le fonctionnement normal du CEP ; • Non prise en compte dans les activités de recherche/action les paramètres de rentabilité économique et financière des technologies et pratiques agro-écologique alors que de tels paramètres sont décisifs dans l'adoption et la durabilité de ces technologies et pratiques ; • Faible implication de l'agent de l'ANCAR pour des raisons administratives.
	Points de vue des Bénéficiaires	

	<ul style="list-style-type: none"> • Visites fréquentes du technicien agro-écologique au niveau des CEP ; • Bon climat de travail entre le technicien et les membres des CEP (travail du technicien bien apprécié) ; • Adhésion volontaire des membres du CEP qui explique le dynamisme de ces organes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Surcharge de travail dans le maraichage bio qui n'est pas compensé par la valorisation de la production ; • Apparition d'attaques sur les cultures bio sans possibilité de solutions bio ; • Désengagement de certains membres volontaires ; • Déficit de formation des élus de la coopérative dans les thématiques de l'agroécologie pour les besoins de leur travail de plaidoyer et de représentation.
	Constatations des évaluateurs	
	<ul style="list-style-type: none"> • Expérimentations basées sur les matériaux et ressources locales (coque d'arachide, paille de mil, du fumier) ; • Utilisation d'outils de reporting pour les réunions et l'évaluation des résultats des CEP ; • Utilisation des NTIC pour tenir informés les membres de la plateforme des innovations agroécologiques de l'évolution des expérimentations en cours dans les CEP. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible implication des agents techniques externes dans le suivi des recommandations issues des réunions de la PIA ; • Non capitalisation des expériences et des informations détenues par les techniciens et ONG participant aux réunions de la PIA.
	Points de vue des Bénéficiaires	
UGPF	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction des dépenses en intrants ; • Bénéfices sur la santé des populations ; • Bonne qualité des produits bio issus de la production. 	<ul style="list-style-type: none"> • Désistements de membres des CEP liés au temps que requiert la recherche et l'absence de motivation ; • Etroitesse des espaces d'expérimentations qui ne permettent pas de rendre visibles et attractives les expérimentations.
	Constatations des évaluateurs	
	<ul style="list-style-type: none"> • Expérimentations basées sur les matériaux et ressources locales (coque d'arachide, paille de mil, du fumier) ; • Existence d'un CEP composée uniquement de jeunes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible représentation des femmes dans les CEP liée à la lourdeur du travail du sol.

Lignes d'actions pour l'amélioration du dispositif :

- ⇒ Organiser des sessions de renforcement de capacités des élus des organisations partenaires dans le domaine de l'entrepreneuriat pour leur permettre de jouer pleinement leur mission de sensibilisation, de représentation et de plaidoyer ;
- ⇒ Développer un programme d'alphabétisation fonctionnelle pour accompagner la dynamique organisationnelle et les opérations de recherche/action dans les CEP et faciliter la diffusion des résultats ;
- ⇒ Prévoir un appui aux CEP en clôture, semences et intrants pour : (i) sécuriser les opérations d'expérimentations qui s'y déroulent et (ii) rendre autonome le CEP vis-à-vis des paysans relais ;
- ⇒ Renforcer le volet Recherche/Action en identifiant des thématiques d'intérêt local (exemple : l'arboriculture dans la zone de Mont Rolland) et en aménageant de grands sites communautaires sécurisés (2 à 3 ha) avec des protocoles d'expérimentations bien élaborés, validés et rigoureusement suivis. Dans cette perspective, les autorités locales doivent être impliquées, surtout pour ce qui concerne la mise à disposition de terres à vocation de recherche. .

Tableau 6 : Forces et faiblesses du dispositif de soutien aux initiatives entrepreneuriales d'Eclosio

<p>Description de soutien aux initiatives entrepreneuriales : Le dispositif est destiné aux jeunes et femmes porteurs de projets bancables. Il est composé de deux mécanismes de financement : le fonds d'appui géré par Eclosio et les institutions de microfinance des coopératives de COORDID et COORDIM appelés COOPEC. Pour l'instruction des dossiers de demande de financement, il est créé au niveau local un comité de sélectif qui comprend tous les acteurs locaux intéressés par cette problématique de financement des microentreprises rurales. Le dispositif est coordonné par l'organisation partenaire à travers son conseiller en microentreprise.</p>		
	Points forts	Points faibles
	Points de vue des Bénéficiaires	
COORDID	<ul style="list-style-type: none"> • Visites d'échanges des micro-entrepreneurs sur la gestion financière et sur l'arboriculture à Diouloulou et Chérif Lô ; • Descentes fréquentes du conseiller en microentreprise sur le terrain pour suivre les micro-entrepreneurs ; • Implication des agents techniques dans le choix des dossiers pour financement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible implication de l'agent de l'ANCAR pour des raisons administratives.
	Constatations des évaluateurs	
COORDID	<ul style="list-style-type: none"> • Expérience de la coopérative en matière d'appui à l'entrepreneuriat ; • Optimisation du financement par la mise en relation des micro entrepreneurs avec les institutions de microfinance ; • Sécurisation de l'investissement avec l'appui à la formalisation des microentreprises financées et le suivi rapproché de l'activité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Durée relativement longue du cycle de financement des microentreprises (1 ans en moyenne) ; • Absence d'études préalables pour le choix et le calibrage des investissements (puit mal dimensionné, robinet d'eau installé avec un faible débit, etc.) ; • Absence d'accompagnement du micro-entrepreneur dans l'utilisation de son revenu au niveau du ménage.
	Points de vue des Bénéficiaires	
COORDIM	<ul style="list-style-type: none"> • Implication des techniciens et ONG au niveau local dans le comité de sélection ; • Démarche d'accompagnement de l'activité financée et du promoteur qui s'inscrit dans la durée et qui cherche l'appropriation de l'activité par le promoteur ; • Approche participative dans le choix des activités financées ; • Adoption du modèle par des populations (exemple : l'aviculture au niveau du village de Wassadou avec 2 cas constatés) ; • Utilisation des produits de l'aviculture (1000 F CFA le sac de fientes de volaille). 	<ul style="list-style-type: none"> • Retard noté dans la mise à disposition des fonds par ECLOSIO ; • Non implication des bénéficiaires dans les opérations d'achat des équipements ; • Ruptures dans le renouvellement des intrants (poussins) • Déficit de formation des élus de la coopérative dans les thématiques de l'entrepreneuriat pour les besoins de leur travail de plaidoyer et de représentation.

	Constatations des évaluateurs	
	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation d'outils d'identification du porteur et de son idée de projet, d'outils d'analyse de l'activité et d'outil de suivi de la microentreprise ; • Développement de l'esprit d'entreprendre chez les bénéficiaires qui ont acquis le réflexe d'épargne et la nécessité de réinvestir une partie du bénéfice ; • Une assez bonne rentabilité de l'activité avicole (45 000 F CFA de bénéfice sur un investissement initial de 122 000 F CFA pour uniquement une seule rotation d'une durée de 2 mois). 	<ul style="list-style-type: none"> • Durée relativement longue du cycle de financement des microentreprises (1 ans en moyenne) ; jusqu'ici seules 5 microentreprises sont installées ; • Modicité du fonds d'appui (7 millions de F CFA) combinée au mode de financement qui ne permet pas une bonne rotation du fonds ; ceci ne favorise pas le financement de microentreprises à fort impact économique et social susceptible d'attirer davantage de jeunes ; • Absence d'études préalables pour le choix et le calibrage des investissements (motopompe non adaptée à la pente de l'exploitation, modèles de poulaillers qui ne résistent pas aux intempéries, etc.) ; • Absence d'accompagnement du microentrepreneur dans l'utilisation de son revenu au niveau du ménage.
	Points de vue des Bénéficiaires	
UGPF	<ul style="list-style-type: none"> • Formation en gestion comptable et financière des microentrepreneurs à Diouloulou ; • Valorisation des sous-produits de l'aviculture (litière et digestions) vendue à 1000 F CFA /le sac de 50 kilos. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre limité de microentreprises financées (7 microentreprises au total) ; • Inefficacité des nombreuses formations reçues dont l'impact n'est pas tellement ressenti dans le fonctionnement des microentreprises ; • Fort taux d'analphabétisme des femmes ; • Des problèmes de commercialisation de la production ; • Format de porcherie présentant quelques défauts signalés par les bénéficiaires (protection de l'intérieur de la porcherie pas à 100%) ; • Irrégularité dans le suivi vétérinaire des animaux ; • Non implication de l'agent d'élevage dans le MDD.
	Constatations des évaluateurs	

	<ul style="list-style-type: none"> • Contribution de la municipalité à hauteur de 5 millions de F CFA au financement de l'entrepreneuriat ; • Forte rentabilité de l'activité d'élevage de porcherie (un porc peut mettre bas jusqu'à 12 petits et la paire de porcs est vendue à 50 000 F CFA et le kilo de viande de porcs se vend à 1 500 F CFA. 	<ul style="list-style-type: none"> • Durée relativement longue du cycle de financement des microentreprises (1 ans en moyenne) qui a un impact négatif sur la clientèle de départ ; • La non communication du montant du financement au microentrepreneur avant le déblocage des fonds ; Absence d'accompagnement du micro-entrepreneur dans l'utilisation de son revenu au niveau du ménage.
--	---	---

Lignes d'actions pour l'amélioration du dispositif :

- ⇒ Initier des actions de sensibilisations plus ciblées sur la frange jeunes et sur les opportunités économiques locales par l'organisation de caravanes de sensibilisation sur le financement des jeunes, la sensibilisation au niveau des ASC et autres organisations de jeunes et l'animation de diners-débats ;
- ⇒ Renforcer le fonds d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes afin de lui permettre de financer des projets d'envergure dans le domaine de la transformation des produits agricoles, générateurs de plus-values importantes et de transformations structurelles significatives dans les conditions de vie des bénéficiaires et pouvant servir de modèles attractifs pour les jeunes réticents à l'entrepreneuriat agricole et rural ;
- ⇒ Organiser des sessions de renforcement de capacités des élus des organisations partenaires dans le domaine de l'entrepreneuriat pour leur permettre de jouer pleinement leur mission de sensibilisation, de représentation et de plaidoyer ;
- ⇒ Multiplier les réunions des comités locaux de sélection des microentreprises et ne pas lier ces réunions de sélection à un nombre minimal de dossiers ficelés ; ceci dans le but d'accélérer le financement des microentreprises ;
- ⇒ Introduire dans le paquet d'appui-conseils aux microentrepreneurs, un volet conseil familial visant à aider ces derniers à mieux utiliser les revenus de leurs activités pour le bien-être de l'ensemble des membres de leur famille. Ce genre de conseil permet aussi, d'une part de prévenir les conflits familiaux qui peuvent être préjudiciables à la microentreprise et, d'autre part, de renforcer la dimension genre ;
- ⇒ Rendre obligatoires les études techniques préalables permettant de mieux calibrer les travaux, les infrastructures et les équipements des microentreprises financées ;
- ⇒ Développer un programme d'alphabétisation fonctionnelle pour accompagner la dynamique organisationnelle et managériale à imprimer aux microentreprises ;
- ⇒ Impliquer le bénéficiaire dans le choix et l'acquisition des équipements de sa microentreprise ;
- ⇒ Procéder systématiquement à la réception de tous travaux financés par le fonds d'appui par l'établissement d'un PV de réception cosigné par le prestataire, le conseiller en microentreprise et par un représentant d'Eclosio ;
- ⇒ Introduire une certaine flexibilité dans la mise à disposition des financements du fonds d'appui en les détachant des prévisions budgétaires trimestrielles auxquelles les organisations partenaires sont astreintes.

3.3. ANALYSE DES ASPECTS TRANSVERSAUX DU PROGRAMME : BONNE GOUVERNANCE, GENRE ET ENVIRONNEMENT

Le genre, l'environnement et la bonne gouvernance sont des aspects transversaux qui influencent les résultats du programme et donc, à ce titre, font partie de la stratégie du programme, d'où la pertinence de les traquer dans cette évaluation axée sur la stratégie.

Avant d'analyser ces trois (3) critères transversaux pour les deux objectifs spécifiques, on peut observer à travers le tableau ci-dessous que le profil démographique des bénéficiaires des interventions du programme montre les difficultés à intéresser les jeunes aux activités agricoles et à l'entrepreneuriat, malgré le fait que le fonds d'appui mis en place par Eclasio finance les jeunes et les femmes.

Tableau 7 : Profil sociodémographique des bénéficiaires du programme

Activités	Partenaires	Profil du bénéficiaire	Age du Bénéficiaire le plus vieux	Age du Bénéficiaire le plus jeunes	Age moyen des bénéficiaires
Exploitation familiale	ABK-S	Chef de famille	75 ans	27 ans	47 ans
Parcelle agroforestière	APAF	Paysan individuel	Plus de 35 ans	nd	+ de 35 ans
Microentreprise	UGPF	Jeune ou Femme	49 ans	25 ans	36 ans
Microentreprise	COORDID	Jeune ou Femme	30 ans	27 ans	28 ans
Microentreprise	COORDIM	Jeune ou Femme	41 ans	36 ans	40 ans

Source : Nos enquêtes, novembre 2019

Excepté COORDID, l'âge moyen des bénéficiaires dans les différentes zones d'intervention du programme est supérieur à 35 ans, qui est l'âge plafond considéré pour les jeunes au Sénégal.

3.3.1. Par rapport à l'objectif spécifique ULB-Coopération

- Par rapport à la dimension Genre

ULB-Coopération a élaboré un document genre en 2015 et a invité ses partenaires à se doter d'une feuille de route. Et, dans cette perspective, ULB-Coopération a signé une convention de partenariat avec les ONG 'Le Monde Selon les Femmes' et 'Enda Pronat' pour développer sa stratégie genre et fournir un appui méthodologique à son partenaire au Sénégal ABK-S.

De l'examen des documents, il ressort que la vision genre d'ULB-Coopération qu'elle partage avec ses partenaires est axée sur le règlement des inégalités sociales et économiques dans les différents domaines de la vie (famille, activités économiques de production, etc.).

La stratégie déroulée essentiellement par ABK-S repose sur l'intégration du genre dans les documents de planification et de gestion, le renforcement institutionnel et technique de ABK-S et la mise en œuvre d'actions de sensibilisation sur le terrain pour l'accès des femmes à la terre, aux postes de décision et au pouvoir économique.

Des initiatives dans le domaine du genre sont entrain d'être prises par ABK-S. Il s'agit :

- du recrutement d'un référent genre dans l'équipe technique d'ABK-S ;
- du respect de la parité homme/femme et jeune/adulte dans le bureau et le conseil d'administration de l'association ainsi que la mise en place d'une commission 'Genre et promotion de la femme';
- de la formulation participative avec toutes les présidentes des GIE bénéficiaires du projet PER 2 et avec l'appui d'Enda Pronat , de trois (3) indicateurs genre sur la coresponsabilité familiale, sur les bénéfices non monétaires et sur l'intégration du genre dans les documents de planification et de gestion.

Sur le terrain, les constats suivants sont faits par la mission d'évaluation :

- Les périmètres maraichers agroécologiques sont gérés par les femmes à travers leur GIE. Quelques hommes et jeunes filles sont enrôlés dans les GIE respectivement pour aider les femmes dans les travaux considérés comme pénibles et les filles pour assurer les tâches de secrétariat et de suivi des cahiers de production. Avec les revenus tirés des activités agricoles, les femmes voient leur pouvoir économique et leur statut social dans le ménage consolider. Pour renforcer ces acquis, l'accompagnement et le conseil d'ABK-S limités jusqu'ici au niveau de l'exploitation agricole devraient investir l'espace familial en vue de prévenir les conflits et d'optimiser l'utilisation des revenus pour le bien-être social du ménage ;
- Une très faible présence des jeunes filles et garçons dans les activités agricoles. Les stratégies développées jusqu'ici par ABK-S pour attirer les jeunes n'ont pas eu tous les effets escomptés. Qu'il s'agisse des sensibilisations ou de la responsabilisation des jeunes dans les bureaux des GIE ;
- Un défaut de participation active des femmes aux rencontres. Ce constat découle des observations des dynamiques de groupe par les évaluateurs lors des enquêtes focus group. Dans la plupart des cas, la présidente du GIE monopolise la parole, si ce n'est les quelques hommes présents qui parlent pour le compte de la majorité des femmes.

Au niveau d'APAF, force est de reconnaître que la dimension genre est encore faible aussi bien dans les interventions que dans les résultats. Les actions se limitent à des sensibilisations menées souvent durant les réunions villageoises au début du processus de sélection des

bénéficiaires ainsi que très marginalement l'aménagement de quelques périmètres maraichers destinés aux femmes. Au niveau des CVA qui regroupent les bénéficiaires à l'échelle du village, les femmes et les jeunes sont très faiblement présents. A titre illustratif, sur un effectif de 73 paysans membres des quatre (4) CVA que nous avons enquêtés, il n'y a que deux femmes et aucun jeune. Les contraintes identifiées tenant à la fois aux facteurs naturels et à des insuffisances dans la prise en charge de la dimension genre sont les suivantes :

- Le faible accès des femmes au foncier qui est une des conditions pour bénéficier des interventions d'APAF ;
- Le manque d'eau dans les zones de production ;
- L'exode des jeunes vers les centres urbains ;
- Le faible niveau de valorisation des parcelles agroforestières aménagées, laissée à l'initiative du paysan. Il n'existe pas dans le paquet accompagnement d'APAF, un volet 'appui à la production et à la valorisation'.
- L'inexistence d'une politique ou d'une démarche structurée en matière de genre avec des objectifs et des stratégies clairement définis.

Enfin, un point positif qui mérite d'être relevé est la bonne présence des femmes dans l'équipe technique d'APAF (6 femmes sur un effectif total de 13 personnes). Pour le Directeur exécutif, il vaut mieux avoir des femmes qui s'occupent à la fois des hommes et des femmes que des femmes qui ne s'occupent que des femmes.

= **Par rapport à l'environnement**

L'agroforesterie avec APAF et l'agroécologie avec ABK-S font que la dimension environnement est importante dans les interventions d'ULB-Coopération dans le programme Uni4Coop au Sénégal. Aux nombreuses actions physiques sur l'environnement (Parcelles agroforestières, périmètres maraichers et exploitations familiales agro-écologiques, recherche/action centrée sur les pratiques agricoles durables) s'ajoutent des actions de formation, de sensibilisation et de voyages d'étude.

Sur ce registre aussi, la situation de la prise en charge de la dimension environnement n'est pas la même selon les organisations partenaires. Les interventions d'APAF se focalisent sur l'aménagement de parcelles agroforestières, la formation des bénéficiaires sur les techniques d'agroforesterie et la distribution de foyers améliorés alors qu'au niveau d'ABK-S, les interventions intègrent l'appui à la mise en œuvre agricole des périmètres maraichers des GIE et des exploitations familiales installées et des actions de formation et de sensibilisation soutenues dans le domaine de la promotion des pratiques agro-écologiques (valorisation du fumier, utilisation du paillage, fabrication et utilisation des bio-pesticides à base de matériaux

locaux, appui organisationnel aux GIE, etc.).Conséquemment, les changements en termes de prise de conscience et de pratiques environnementales sont plus perceptibles au niveau des bénéficiaires d'ABK-S (abandon des produits chimiques inscrit dans les règlements intérieurs des GIE, reboisement des périmètres et exploitations familiales avec des arbres fertilitaires, maîtrise des techniques de fabrication de bio-pesticide, etc.).

Des impacts sur l'environnement physique et sur les conditions de vie des bénéficiaires sont observés aussi bien au niveau d'APAF (amélioration de la fertilité des sols, baisse de la pression sur les ressources naturelles) que dans la zone d'ABK-S (valorisation de terres appauvries, relèvement du niveau de fertilité des sols, économies sur les dépenses en intrants agricoles, amélioration de la santé des populations, etc.).

- **Par rapport à la bonne gouvernance**

La démarche partenariale d'ULB-C consiste à choisir des organisations qui ont une marge de progression et à travailler à améliorer leur gouvernance institutionnelle et organisationnelle. C'est pourquoi, les profils actuels de ses deux partenaires sont très différents.

D'un côté, il y a ABK-S dont la collaboration avec ULB-C remonte à 2008 et qui présente l'image d'une organisation communautaire moderne avec un bon niveau de développement organisationnel, managérial et opérationnel. En effet, ABK-S a atteint aujourd'hui une autonomie organisationnelle et une efficacité managériale illustrées, entre autres, par : (i) des outils modernes de management tels que un plan stratégique, un manuel des procédures comptables, administratives et financières, un dispositif de suivi-évaluation et un logiciel comptable (Saari), (ii) une restructuration de ses services avec des divisions 'Finances' et 'Suivi-Evaluation' appuyées par des chargés de projets, (iii) une diversité de son partenariat (Action-Aide, GIZ, ULB-C, etc) avec plusieurs projets exécutés, (iv)une équipe technique d'une vingtaine d'agents mobilisée sur le terrain pour la mise en œuvre des projets, (v)des organes de l'association fonctionnels (Bureau exécutif, une AG, un CA et des commissions techniques) et (vi) un audit interne et un audit externe réalisés.

D'un autre côté, il y a APAF dont le partenariat avec UBL-C est relativement récent et qui présente manifestement des gaps à combler aux plans institutionnel, organisationnel et managérial pour pouvoir atteindre son autonomie organisationnelle et une certaine efficacité managériale. Néanmoins, sa force actuelle réside dans le leadership, l'expertise et l'expérience de son Directeur exécutif, un ingénieur agronome à la retraite. Et le principal défi est de réussir cette inévitable transition vers un transfert de ce capital à l'équipe technique d'APAF. C'est dans cette perspective de renforcer les capacités de APF qu'un consultant est recruté depuis juillet pour travailler sur ses aspects organisationnel et institutionnel et il est envisagé de doter

APAF d'un plan stratégique qui devra mettre l'accent sur la gestion des connaissances et les stratégies de mobilisation de ressources financières nécessaires à son autonomie.

En ce qui concerne la gouvernance au niveau des organisations à la base en l'occurrence les GIE de femmes encadrées par ABK-S et les CVA mis en place par APAF, les efforts doivent être maintenus, surtout du côté des CVA frappés par une léthargie. Pour ces derniers, un travail de restructuration, d'appui méthodologique et d'animation est encore nécessaire.

Encadré 3 : Fila Konaté, 32 ans, Présidente du GIE Tokh de Madina Maboubé : Un exemple de Bonne Gouvernance

Le GIE 'Tokho' a été en 2017 pour répondre à deux objectifs : raffermir les liens et la solidarité entre les membres et unir les forces pour le bien-être de chacune et de toutes. Madame Fila Konaté a hérité du poste de présente du GIE à la suite du décès de la première présidente intervenu un an après son élection. Malgré le fait qu'elle était l'adjointe de la défunte présidente, sa nomination a fait l'objet d'une consultation de l'ensemble des membres du GIE sous la houlette du Chef de Village qui ont porté leur choix sur elle. Pour réussir sa mission de diriger plus de 75 femmes, la présidente a dit qu'elle fait preuve de tolérance, mais aussi de fermeté quand c'est nécessaire. Elle veille en toute circonstance à faire appliquer le règlement intérieur du GIE. Par exemple, un membre qui rate une réunion mensuelle sans justification, paie une amende de 250 F CFA et si elle s'absente à trois réunions mensuelles successives sans raison valable, on ajoute à l'amende 750 F CFA et si elle persiste, elle est exclue tout simplement. La même rigueur est appliquée aux membres qui ne respectent pas les travaux communautaires au niveau du périmètre. L'interdiction de l'utilisation de produit chimique dans le périmètre est aussi inscrite dans le règlement intérieur du GIE et la non observance de cette disposition peut conduire à l'exclusion du membre. Toutes les réunions sont sanctionnées par des PV gardés par la secrétaire du GIE. Les membres du GIE sont formés sur les techniques de tenue et d'animation de réunions que la présidente s'emploie à faire respecter. Avant toute réunion, le bureau du GIE se concerta pour proposer un ordre du jour. Pour le renouvellement du bureau du GIE, il est inscrit dans le règlement intérieur que ce renouvellement se fera tous les 3 ans. Enfin pour les perspectives, il est envisagé l'ouverture d'un compte dans une banque si l'argent de la caisse aura atteint un certain niveau et que la présidente est en train de faire des démarches au niveau du conseil municipal de Sinthiou Malem pour obtenir un papier de délibération qui sécurise le périmètre maraicher exploité par le GIE.

Pour les GIE de femmes qui ont déjà atteint un certain niveau avec des outils mis à leur disposition (règlement intérieur, tenue des réunions régulière, outils de reporting, etc), les efforts doivent se concentrer dans le renforcement des capacités avec un accent surtout sur le suivi des formations ainsi que le développement d'un programme d'alphabétisation fonctionnelle qui est une demande forte des populations et qui doit accompagner leur dynamique organisationnelle.

3.3.2. Par rapport à l'objectif spécifique Eclasio

- Par rapport à la dimension Genre :

Eclasio dispose d'un document genre qui définit sa vision et sa stratégie de mise en œuvre du

genre dans ses projets et programmes. Sa vision du genre consiste à mener des actions en faveur de la réduction des inégalités de genre entre hommes, femmes et jeunes et cela de façon systématique dans toutes ses interventions. Concrètement, l'approche genre d'Eclasio consiste

à renforcer la confiance en soi, la participation active dans les organisations de base et au contrôle de ressources matérielles et non matérielles. Appliquée au projet MDD dont le diagnostic a révélé une certaine vulnérabilité des jeunes et femmes, les actions de genre doivent donc s'orienter vers ces deux groupes.

En analysant la dimension genre dans le projet, on constate d'abord qu'il y a une prise en compte du genre dans la formulation à travers la mention dans l'objectif spécifique du projet des deux groupes considérés comme vulnérables en l'occurrence les jeunes et les femmes sur lesquels des changements socioéconomiques sont attendus. Mieux, le volet soutien à l'entrepreneuriat est destiné exclusivement aux femmes et aux jeunes avec des indicateurs de performance précis les concernant (33% des projets accompagnés aux jeunes hommes, autant aux jeunes femmes et autant aux femmes).

Ensuite, en considérant le deuxième pilier de la stratégie genre d'Eclosio relatif au renforcement du dispositif institutionnel pour une meilleure prise en compte du genre, il y avait une cellule genre et une référente genre au sein de l'équipe technique d'Eclosio chargée du projet MDD, mais qui a quitté la structure depuis quelques mois et qui n'est pas encore jusqu'ici remplacée. Ce qui peut constituer une faiblesse dans la prise en compte du genre si cette situation persiste. Il s'y ajoute qu'il n'y a pas de spécialiste ou de point focal genre dans les équipes locales de mise en œuvre des activités du projet MDD au niveau des organisations partenaires.

En ce qui concerne le troisième axe d'Eclosio en matière de genre portant sur la sensibilisation, la communication et la formation, les actions dans ce sens sont jugées relativement limitées. Les ateliers de formation sur le genre n'ont concerné que le personnel technique au niveau des organisations partenaires alors que les membres des organes d'administration et de gestion de ces organisations (les élus) ne sont pas touchés par ces formations. Les enquêtes menées sur le terrain ont permis de constater que les questions de genre sont absentes dans les travaux des CEP et des autres cadres d'échanges mis en place par le projet comme les plateformes des innovations agro-écologiques. Or, pour espérer induire des changements de comportement en matière de genre, il faut faire de la sensibilisation sur le genre à toutes les occasions possibles de rencontres entre les techniciens et les populations.

En termes de changements de comportements vis-à-vis du genre, il y a une bonne représentation des femmes et des jeunes dans les organes d'administration et de gestion à Diossong (avec les dynamiques féminines), à Dialakoto (les femmes représentent 66% du conseil d'administration et 30% du sociétariat de la coopérative) et à Mont Rolland (l'organisation ne compte que de femmes). Au niveau des CEP, il y a une bonne représentation des femmes, excepté à Mont Rolland où la pénibilité des travaux du sol ne favorise pas l'implication des femmes dans les

activités agricoles. Par contre, les jeunes sont quasi-absents des CEP, sauf à Mont Rolland où il y a exceptionnellement un CEP composé de jeunes sortant du centre de formation professionnelle de Mont Rolland.

- **Par rapport à l'environnement :**

L'environnement, à travers l'agroécologie, occupe une place importante dans les activités du projet. Un spectre assez large d'activités sont déroulées dans ce sens. Aux actions de recherche/action, de sensibilisations et de formation dans les CEP et de démonstrations (visites d'échanges), s'ajoutent des actions sur l'environnement physique avec les pratiques agro-écologiques promues (valorisation de la matière organique dans l'exploitation agricole, reboisements d'arbres fertilitaires, etc).

Ces actions multiples ont commencé à inculquer chez les bénéficiaires une prise de conscience environnementale sur les dangers liés à l'utilisation des produits chimiques dans l'agriculture. De plus en plus et au niveau des trois zones, des changements de comportement vis-à-vis de l'environnement et surtout des ressources naturelles sont déjà perceptibles au niveau des populations, qui, de plus en plus, questionnent leurs pratiques quotidiennes par rapport à l'environnement et adoptent des pratiques durables comme l'amendement des sols avec de la coque d'arachide en lieu et place de l'engrais chimique, le paillage, la fabrication et l'utilisation de bio-fertilisants pour traiter les cultures ou encore l'adoption de règles consensuelles relatives à l'interdiction de produits chimiques dans les périmètres agricoles. Les paysans relais sont aussi conscients de la relation entre la préservation de l'environnement et des ressources naturelles et leurs propres moyens d'existence ainsi que leur résilience aux effets des changements climatiques dont la manifestation la plus visible dans ces trois zones est l'extrême variabilité de la pluviométrie.

- **Par rapport à la bonne gouvernance :**

La bonne gouvernance interne de l'organisation est un des deux critères pour le choix des organisations partenaires du projet MDD. Mais, il n'existe pas dans la matrice de cadre logique du projet un ou des indicateurs de performance en matière de bonne gouvernance. Ce qui signifie que l'on peut entrer dans le programme en étant une organisation avec une bonne gouvernance interne et en sortir sans amélioration, du point de vue de la gouvernance. Par conséquent, il est important, compte tenu de l'importance accordée à la bonne gouvernance qui est un aspect faisant partie de la stratégie du projet, de prévoir des indicateurs de mesure de la gouvernance des organisations et des activités y afférents.

Mais, dans l'ensemble, la gouvernance interne des deux coopératives (COORDID et COORDIM) se déroule normalement. Depuis 2015, les organes se renouvellent régulièrement. Cela est dû plus à une tradition ancrée dans le mouvement coopératif que d'une impulsion venant du projet.

En ce qui concerne le troisième partenaire du projet MDD, la mission d'évaluation a constaté des faiblesses au plan managérial au niveau de l'UGPF liées à un déficit de ressources humaines qualifiées (analphabétisme de ses membres) et à une absence de vision et de stratégie, malgré l'existence d'un plan stratégique élaboré depuis 2015 et dont la présidente de l'organisation n'a pas possession. Une des preuves de cette faiblesse managériale de l'UGPF est l'absence de statistiques et d'une base de données actualisées sur les membres et leur profil au plan démographique et géographique. Or, les statistiques sont le principal outil de management d'une organisation de ce type. Cet état de fait peut avoir un impact sur la durabilité des interventions en cours et des résultats attendus du présent projet MDD.

3.4. ANALYSE DE LA COHERENCE ENTRE LES DEUX INTERVENTIONS

Question 10 : Y a-t-il une cohérence entre les deux interventions d'Eclosio et d'ULB-Coopération qui structurent le programme ?

La cohérence interne du programme est analysée à deux niveaux : la conception et la mise en œuvre des interventions.

Au plan de la conception, la formulation du résultat ultime dans la TOC, visé à travers la mise en œuvre du programme, prend en compte les trois (3) dimensions (sociale, économique et écologique) qui impactent les conditions d'existence des populations rurales et, en même temps, inclut les différentes catégories sociales vulnérables en milieu rural (femmes et jeunes). Ensuite, les niveaux 02 et 03 de la TOC intègrent les différents segments de la chaîne du développement agricole et rural et qui conditionnent la vie des populations rurales. Il s'agit de : (i) la production agricole à travers la promotion de pratiques agro-écologiques garantissant à la fois une production diversifiée et de qualité et la préservation des bases productives agricoles, (ii) la valorisation des productions agricoles par la transformation et l'entrepreneuriat et (iii) la répartition équitable et l'utilisation optimale des retombées tirées de l'activité agricole au sein du ménage. Enfin, il y a une articulation établie entre les composantes de la TOC et les logiques d'intervention des projets qui composent le programme, comme l'illustre la figure 1.

Mais, du point de vue des contenus et conditions opérationnels des projets mis en œuvre par Eclasio et ULB-Coopération, il n’y a pas de synergies d’actions entre les deux interventions. En fait, le principe de l’interdépendance entre les projets qui doivent conjuguer les efforts pour contribuer ensemble à l’objectif commun du programme et qui, au demeurant, fonde même l’approche programme par rapport à l’approche projet n’est pas de mise dans Uni4Coop. Dans la réalité des opérations sur le terrain, chacun des deux projets exécutés par Eclasio et ULB-Coopération ne contribue qu’à titre individuel au résultat ultime du programme, car les bénéficiaires étant différents et les activités exécutées séparément, il ne peut en être autrement. Ceci constitue une faiblesse aussi bien dans la conception du programme que la mise en œuvre des projets le composant et qu’il va falloir corriger lors de la prochaine programmation.

Constatation 13 : La formulation conjointe de la TOC par Eclasio et ULB-Coopération a intégré les problématiques locales et les changements recherchés prennent en compte toutes les dimensions (sociale, économique et écologique) qui déterminent les conditions d’existence des populations rurales vulnérables. Toutefois, les synergies d’approche et d’actions qui fondent l’approche programme ne sont pas suffisamment prises en compte dans la formulation du programme Uni4Coop au Sénégal.

Une démarche de planification stratégique interactive entre Eclasio et ULB-Coopération à la prochaine programmation quinquennale 2022 – 2026, avec notamment la tenue d’un atelier d’harmonisation aiderait à la fois à renforcer la cohérence interne du programme et à exploiter toutes les possibilités de synergies d’action entre les deux organisations et entre les partenaires de mise en œuvre.

3.5. ANALYSE DES COMPLEMENTARITES ET DES SYNERGIES ENTRE LES APPROCHES ET STRATEGIES DES PARTIES PRENANTES

Un des objectifs assignés à l’évaluation est de faire des propositions d’actions synergiques entre acteurs du programme. Pour y arriver, il faut comprendre les points communs et les points de différence dans les approches des deux ONG (Eclasio et ULB-C). L’exercice consiste ici à identifier et analyser les points communs et les différences pour les éléments constitutifs des approches et stratégies mises en œuvre et de proposer des actions synergiques. Ces éléments se rapportent : (i) aux compréhensions et perceptions de l’agroécologie, (ii) à la prise en charge des aspects transversaux (genre, environnement), (iii) aux démarches partenariales et (iv) à la place de la recherche/action dans les interventions.

- Par rapport aux compréhensions et perceptions de l'agroécologie

L'agroécologie est le trait d'union entre les différents acteurs et elle structure toutes les interventions du programme. Dans les définitions et les compréhensions des parties prenantes du programme, il y a des points communs : (i) l'acceptation d'une pluralité de définitions de l'agroécologie, (ii) la nature polysémique de l'agro-écologie impliquant une approche systémique et holistique, (iii) le caractère sain de la pratique qui renvoie à la préservation des ressources biologiques et à la santé des populations, et (iv) la réhabilitation ou le retour aux pratiques agricoles anciennes.

Par contre, il y a une différence de perception entre acteurs par rapport à comment on doit faire l'agroécologie. Pour certains, l'utilisation des produits chimiques est tolérée en cas de nécessité et pour d'autres, l'agroécologie est synonyme d'une agriculture sans produits chimiques.

La troisième constatation est qu'il n'y a pas d'harmonisation des messages et approches entre les acteurs. Au niveau d'Eclosio et ses partenaires, le message transmis au paysan est que l'utilisation des produits chimiques est tolérée durant la période de transition et entre ABK-S et ses bénéficiaires, les produits chimiques sont formellement interdits dans les périmètres et les exploitations familiales. Au niveau d'un même projet, les perceptions et les messages entre techniciens peuvent différer (exemple entre COORDID et COORDIM).

Etant donné qu'il y a une pluralité de définitions possibles de l'agroécologie et une diversité de messages entre techniciens, il urge, à l'échelle du programme, d'aller vers une harmonisation des compréhensions et des messages entre les acteurs sur l'agroécologie et sur les façons de la faire, à travers la tenue d'un atelier inclusif regroupant l'ensemble des parties prenantes du programme. Ce sentier peut être pris en charge dans la prochaine programmation en 2022.

- Par rapport à la prise en charge des dimensions genre et environnement dans les stratégies

Il y a une très grande similitude entre les politiques genre de Eclosio et d'ULB-Coopération aussi bien au niveau des contenus que du dispositif déployé sur le terrain. Les visions genre des deux structures sont les mêmes à savoir travailler à la réduction des inégalités sociales et économiques entre hommes/femmes et jeunes/adultes dans toutes les sphères de la vie (famille, lieux de production, réunions, etc). Les stratégies genre des deux structures s'appuient aussi sur les mêmes leviers à savoir l'intégration de la dimension genre dans les documents de planification et de gestion, le renforcement des dispositifs institutionnels de mise en œuvre du genre et les aspects de formation, de sensibilisation et de communication.

Dans les dispositifs de terrain, on retrouve des référents genre, des cellules genre, des commissions genre ainsi que la représentation des femmes et jeunes dans les différents organes au niveau des organisations partenaires (CA, bureau, etc).

Compte tenu, d'une part de cette parfaite similitude dans les approches genre des deux structures et de leurs partenaires et, d'autre part, dans une perspective d'optimisation des interventions, il est plus bénéfique de développer des actions synergiques à l'échelle du programme au lieu de laisser chaque structure dérouler sa politique genre. Concrètement, il s'agira d'avoir un même référentiel genre (exercice qui ne sera pas difficile), d'un même dispositif institutionnel de mise en œuvre de la politique genre du programme (par exemple une cellule genre logée quelque part au niveau d'une structure présente au Sénégal qui pourrait être Eclasio) et enfin de mener les actions de promotion du genre à l'échelle du programme (sensibilisations, formations, etc). Cette option a aussi l'avantage de rendre plus visible la dimension genre dans les projets. Une structure détachée des équipes projet qui vient dérouler des actions de genre, donne plus d'impact et de visibilité que si ce travail est fait par ces équipes de projet.

En ce qui concerne l'environnement, les types d'activités menées sont les mêmes pour Eclasio, ULB-Coopération et les partenaires. Il s'agit d'actions sur l'environnement physique (techniques d'agri-durables et d'agro-écologiques), de sensibilisation, de formations et de visites d'échanges. Les objectifs visés, à travers ces actions, sont les mêmes, à savoir parvenir à des changements de comportement chez les bénéficiaires.

Les actions synergiques qu'il serait intéressant de mener au niveau du programme sont des actions d'envergure comme l'organisation de caravanes de sensibilisation sur des thématiques environnementales dans toutes les zones d'intervention du programme et avec la participation de tous les acteurs au-delà même du programme. Il y a aussi le réseautage de tous les bénéficiaires qui travaillent dans l'agroécologie. A ce niveau, on a noté des initiatives salutaires qui se font actuellement un peu partout au niveau de la base, mais cette activité devra être portée par le programme.

- **Par rapport aux approches partenariales**

Question 11 : Les relations partenariales s'établissent-elles selon les modalités comparables ? Les partenaires des deux ONG ont-ils des stratégies similaires ?

Les approches partenariales présentent des différences entre Eclasio et ULB-Coopération. D'abord au niveau du ciblage de ses partenaires, Eclasio met l'accent sur la qualité de la gouvernance interne de l'organisation pour le choix de ces partenaires, alors que ULB-**Rapport d'évaluation intermédiaire Uni4Coop au Sénégal**

Coopération peut prendre des organisations qui peuvent présenter des faiblesses dans les domaines organisationnel, institutionnel et managérial et travaillait durant le partenariat à renforcer leurs capacités. Cet état de fait s'est reflété au moment des enquêtes. Au moment où les partenaires d'Eclosio estiment qu'ils ne bénéficient pas assez de renforcement de capacités dans le cadre du projet MDD, un partenaire comme ABK-S voit 80% de son budget être affecté à son renforcement organisationnel.

Par contre, sur le terrain, les relations de travail entre les deux ONG et leurs partenaires sont les mêmes. Elles reposent sur la proximité, la participation et la co-construction. Les bénéficiaires interrogés ont apprécié la fréquence de la présence des techniciens sur le terrain et le bon climat de travail entre les techniciens et les bénéficiaires. Un autre point commun sur les stratégies partenariales mises en œuvre par les partenaires est la collaboration avec les autorités administratives et locales et les services techniques. Sur ce point, il y a du côté d'Eclosio une formalisation ou systématisation du partenariat avec les acteurs locaux avec la mise en place de cadres de concertation inclusifs (Plateformes des innovations agroécologiques, comités locaux de sélection des microentreprises) alors qu'au niveau d'ABK-S et dans une moindre mesure APAF, ce partenariat avec les acteurs locaux est une tradition établie et inscrite dans la démarche.

- **Par rapport à la place accordée à la recherche/action**

La réussite de l'introduction de l'agroécologie dans le milieu paysan dépend de la capacité de la recherche à apporter des réponses pertinentes aux nombreuses questions liées à l'adéquation entre les technologies et les capacités des paysans. Et cette recherche doit intégrer toutes les dimensions techniques, sociales, économiques et écologiques.

Toutes les composantes du programme développent des activités de recherche/action sur le terrain, mais l'importance accordée au volet recherche et les niveaux de développement des dispositifs de recherche/action font apparaître des différences entre les acteurs. Au niveau d'Eclosio, le volet recherche/action fait partie intégrante de son dispositif d'intervention avec une mise en relation entre le paysan et la recherche avec des supports tels que les CEP, la plateforme des innovations agro-écologiques et la parcelle expérimentale de Fandène. En fait, toute la stratégie d'introduction de l'agroécologie d'Eclosio repose sur la recherche/action.

Par contre, au niveau d'ULB-Coopération, le volet recherche/action est considéré comme une activité secondaire, à la limite comme une activité d'accompagnement des actions de développement. Et, cette activité est souvent confiée à des étudiants comme nous avons pu le constater avec APAF.

La conséquence que nous pouvons tirer de cette situation en termes de synergie pour le programme est de mutualiser les connaissances, les ressources organisationnelles et les moyens pour développer ce volet recherche/action à l'échelle du programme, combien important pour le développement de l'agroécologie. Et pour cela, des ateliers communs de réflexion et de partage des expériences et des visites d'échange pourraient être bénéfiques pour le programme. Il en est de même du partage avec les autres acteurs du programme de certains supports comme la parcelle expérimentale de Fandène.

CONCLUSION, LECONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS

CONCLUSION

Au total, la conception du programme Uni4Coop au Sénégal y compris la TOC, bien que conduite séparément par Eclasio et ULB-Coopération, répond aux différentes problématiques locales et intègre toutes les dimensions (sociale, économique et écologique) qui déterminent les conditions d'existence des populations rurales vulnérables. La conception du programme est aussi conforme aux orientations actuelles du Sénégal et de la Belgique qui mettent l'accent sur le renforcement de la résilience des populations rurales vulnérables face aux effets des changements climatiques. Mais, les conditions opérationnelles de formulation du programme n'ont pas d'exploiter toutes les synergies qu'offre l'approche programme.

En ce qui concerne la perception des populations par rapport aux approches et techniques d'agriculture durables et d'agroécologie promues par les deux ONG et leurs partenaires, les bénéficiaires les jugent pertinentes par rapport à leurs problèmes agro-environnementaux et fonciers et à leurs besoins de changement pour une agriculture résiliente et performance, même si la question de l'implication effective des jeunes dans les activités agricoles et de l'accès équitable des femmes au foncier persiste et nécessite à l'avenir des actions plus ciblées et à fort impact.

Aussi, la démarche participative, prudente et progressive basée sur la co-construction dont font montrent les partenaires sur le terrain est-elle entrain de favoriser une bonne appropriation des techniques d'agriculture durables et agroécologiques développées par le programme Uni4Coop.

Au plan des changements induits ou susceptibles d'être induits par ces techniques sur les conditions de vie des populations, la situation est différente selon les organisations partenaires. Au niveau d'APAF dont les interventions sont limitées à la réhabilitation et la régénération de la base productive, les résultats concernent uniquement l'environnement physique (amélioration de sols, baisse de la pression sur les ressources forestières, etc). Par contre, au

niveau de ABK-S qui offre un paquet de services intégrant la dimension production, les changements sont perceptibles aussi bien dans les comportements des femmes et des chefs de famille (abandon de l'usage des produits chimiques, reboisement dans les espèces de production, adoption des pratiques agro-écologiques, etc) que dans les conditions de vie des populations (baisse des dépenses en intrants agricoles, augmentation des revenus tirés de la vente des productions agricoles, amélioration de l'alimentation. Pour ce qui est d'Eclosio dont le dispositif comprend l'appui à la transition agroécologique et aux initiatives entrepreneuriales avec un volet recherche/action relativement développé, des changements sont également entrain de se produire : abandon des produits chimiques par les paysans relais, utilisation des pratiques agro-écologiques (amendement avec des coque d'arachide, application du paillage, fabrication et utilisation de biofertilisants contre les attaques, etc).

Mais pour amplifier et consolider ces effets socio-économiques perceptibles, il faut que le problème de l'eau qui est une contrainte au développement des activités constatée un peu partout dans les zones d'intervention du programme, trouve une solution durable. Il en est de même de la prise en compte de tous les segments de la chaîne de valeur agricole (production, commercialisation et valorisation) dans les futures interventions en intégrant les volets appui à la production et à la valorisation du métier agricole.

En ce qui concerne les aspects transversaux (genre, environnement et bonne gouvernance), les niveaux de prise en charge dans le programme et les résultats ne sont pas identiques. Pour le genre, de part et d'autre, il y a des dispositifs qui sont mis en place avec des documents élaborés par Eclosio et par ULB-C, des référents dans les équipes techniques, des initiatives favorisant le genre comme la mise en place de périmètres maraichers destinés aux femmes par ABK-S, la mise en place d'un mécanisme de financement de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes au niveau du projet MDD et une bonne représentation des femmes et jeunes dans les organes de décision. Mais ces initiatives et les actions de sensibilisation et de renforcement de capacités des personnels techniques en genre n'ont pas encore induit véritablement des changements de comportement, surtout du côté des femmes qui peinent à faire valoir leur place dans les rencontres. De plus, ces stratégies se sont révélées jusqu'ici inefficaces pour ce qui concerne les jeunes qui sont toujours faiblement présents dans les activités appuyées par le programme.

L'environnement, du fait de l'agroécologie, a bénéficié de nombreuses actions d'expérimentation, de formation, de sensibilisation et de visites d'échange. Ces actions sont entrain de produire une prise de conscience environnementale et des changements de comportement chez les bénéficiaires.

Pour l'aspect bonne gouvernance, les organisations partenaires sont créditées d'une bonne gouvernance avec les organes qui se renouvellent régulièrement, excepté l'UGPF où il est constaté des faiblesses au niveau managérial liées à un déficit de ressources humaines qualifiées. A la base, les GIE de femmes encadrés par ABK-S utilisent des outils de reporting pour leurs activités de réunion et de production. En revanche, pour les CVA mis en place par APAF, la plupart d'entre eux ne fonctionnent pas correctement.

Aux termes de l'évaluation, nous pouvons affirmer que deux (2) des trois (3) hypothèses qui sous-tendent la TOC du programme sont entrain de se confirmer. Il s'agit :

- ⇒ De la relation entre les actions de sensibilisation et de promotion d'une conscience environnementale et les changements de comportements et de pratiques qui renforcent la résilience des populations rurales vulnérables. Les multiples actions de recherche/action, de formation, de sensibilisation et de démonstration ont entraîné une prise de conscience environnementale chez les populations et un questionnement de leurs pratiques agricoles qui les amènent progressivement à adopter des pratiques agro-écologiques résilientes.
- ⇒ De la relation entre les activités de formation sur les nouvelles approches et leur adoption. Les activités de formation et de démonstration à travers la recherche/action et les visites d'échange ont permis aux paysans de constater par, eux-mêmes, les multiples avantages des pratiques agricoles durables (réduction des dépenses en intrants agricoles, augmentation des revenus agricoles, amélioration de la santé des populations, ect). Et ces pratiques d'agri-durables et agro-écologiques sont entrain d'être appliquées dans les périmètres et les exploitations agricoles des paysans relais, des GIE de femmes et dans les exploitations familiales.

En ce qui concerne la troisième hypothèse portant sur la répartition équitable des plus-values au sein du ménage, l'absence d'un conseil familial risque de l'infirmier.

LEÇONS APPRISES

De l'analyse des stratégies et méthodologies déroulées par les parties prenantes et des résultats à mi-parcours imputables au programme, nous avons retenu quelques enseignements :

Leçon apprise 1 : L'introduction et l'ancrage de l'agroécologie dans les pratiques paysannes ne peuvent se construire que dans la durée et avec une approche qui met le paysan au centre du processus.

Leçon apprise 2 : La dimension recherche/action occupe une place déterminante dans tout le processus de promotion et d'adoption de l'agro-écologique par les populations. Les dispositifs de recherche/action ont la vocation d'apporter des réponses aux questions que se pose le paysan.

Leçon apprise 3 : Pour réussir l'adoption des techniques agro-écologiques par les populations, il faut que les questions de soutenabilité financière et de rentabilité financière des techniques soient réglées par la recherche.

Leçon apprise 4 : Un entrepreneuriat rural des jeunes et des femmes fort et durable requiert deux choses : un accompagnement dans la durée pour créer les conditions d'une appropriation de la microentreprise par le promoteur et la mobilisation des compétences au niveau local pour minimiser les risques d'échecs et garantir la durabilité.

Leçon apprise 5 : Une organisation paysanne communautaire, à force de travailler, peut se hisser à un niveau de développement organisationnel et managérial qui lui permet à terme d'acquérir son autonomie.

RECOMMANDATIONS

Aux termes de l'évaluation, deux types de recommandations sont formulées : celles qui concernent le programme et dont la plupart ne pourront se matérialiser que durant la prochaine programmation quinquennale et celle s'adressant aux parties prenantes de l'actuel programme Uni4Coop.

1. Recommandations générales

⇒ **Etablir un calendrier de planification stratégique du prochain programme quinquennal avec plusieurs étapes bien séquencées dans le temps.** La mise en œuvre de cette recommandation vise à réfléchir ensemble sur les possibilités de saisir autant que possible les opportunités de synergies d'approche et d'actions à mettre en place entre les acteurs du programme. Pour cela, les étapes suivantes sont proposées : (i) communication des enveloppes financières pour les différents projets et pour chaque partenaire, (ii) conduite de diagnostics participatifs locaux, (iii) consolidation des résultats des diagnostics et élaboration des drafts de projets au niveau d'Eclosio et d'ULB-C, (iv) tenue d'un atelier d'harmonisation et d'élaboration du programme, (v) soumission aux bailleurs pour financement et (vi) tenue d'un atelier de lancement du programme. Cet exercice de planification participative aura aussi pour effet de renforcer les relations et les affinités entre les différents acteurs du programme.

- ⇒ **Doter le programme d'un document stratégique genre et mettre en place un dispositif institutionnel unifié de mise en œuvre de la politique genre à l'échelle du programme.** La recommandation vise à harmoniser les compréhensions et les pratiques de promotion de l'équité genre, d'optimiser les interventions et d'induire des changements de comportement chez les bénéficiaires. Elle est d'autant plus pertinente qu'il y a une convergence sur plusieurs aspects des politiques genre d'Eclosio et d'ULB-Coopération. Pour les besoins de la mise en œuvre de la recommandation, une étude d'harmonisation des deux documents genre assorti d'une proposition d'un mécanisme institutionnel de mise en œuvre peut être conduite avec l'aide d'un consultant.
- ⇒ **Mettre en place un réseau regroupant tous les acteurs du programme qui s'activent ou sont intéressés par l'agroécologie (ONG, Organisations partenaires, bénéficiaires, autres intervenants locaux, etc) ou encore organiser les initiatives à la base et les intégrer dans la task-force agroécologie.** Disposer d'un réseau est nécessaire si l'on veut faire et réussir le plaidoyer auprès des décideurs pour la promotion de l'agroécologie au niveau du programme. Le travail de réseautage devra se faire en deux étapes : appuyer et organiser les initiatives actuelles à la base et ensuite mettre en place le réseau. En s'appuyant sur un consultant, le processus de mise en place du réseau suivra les étapes suivantes : (i) choisir une organisation lead qui va impulser le processus, (ii) faire une étude-diagnostic des forces et faiblesses des différents acteurs et évaluer les besoins, (iii) élaborer un document d'orientation et une feuille de route sur la base des résultats du diagnostic et (iv) dérouler, suivre et évaluer le plan d'actions. Les expériences de mise en place des deux coopératives du programme peuvent servir et inspirer même ce travail de réseautage.
- ⇒ **Développer durant la prochaine programmation un volet alphabétisation fonctionnelle.** Il s'agit d'une part de répondre à un besoin exprimé par les populations durant les enquêtes et, d'autre part, d'accompagner les dynamiques organisationnelles au niveau des GIE des femmes, les actions de recherche/action dans lesquelles les paysans occupent une place centrale ainsi que la diffusion des résultats de recherche.

2. Recommandations spécifiques

A-ECLOSIO

- ⇒ **Former les dirigeants et élus des organisations partenaires (COORDID, COORDIM et UGPF) dans les domaines de l'agroécologie et de l'entrepreneuriat.** Ce travail vise à doter les dirigeants et élus des capacités leur permettant de comprendre les enjeux liés à ces

deux thématiques et à pouvoir faire le travail de sensibilisation et surtout de plaider au niveau des décideurs.

- ⇒ **Appuyer les coopératives du programme à avoir un fonds d'appui à la commercialisation des produits bio y compris les intrants bio.** Le changement de métier pour les coopératives qui vont progressivement abandonner la commercialisation des produits chimiques (Engrais et pesticides) pour les produits bio va faire naître des besoins de financement qui devront être satisfaits au risque de compromettre la viabilité financière de ces coopératives. L'expérience acquise dans le cadre du fonds d'appui aux initiatives entrepreneuriales pourra être capitalisée pour ce nouveau fonds à mettre en place.
- ⇒ **Appuyer les organisations partenaires à disposer d'une ferme d'expérimentation et de production agroécologique.** Deux possibilités existent : une ferme pour tous les partenaires d'Eclosio et une ferme dans chaque zone. Trois (3) fonctions sont assignées à la : (i) répondre aux besoins en expérimentations et en formations des paysans, (ii) servir de vitrine des bonnes pratiques agroécologiques et de support pour la promotion de l'agroécologie et (iii) fournir des ressources financières additionnelles aux partenaires pour les besoins de leur viabilité financière.
- ⇒ **Renforcer le fonds d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes.** Cette recommandation vise à pouvoir financer des projets d'envergure, notamment dans une optique de valorisation des productions agricoles. Pour intéresser davantage les jeunes à l'entrepreneuriat rural et lutter efficacement contre l'émigration clandestine, des projets, générateurs de plus-values importantes et de transformations significatives dans les conditions de vie des bénéficiaires doivent être financés.

B-ULB-COOPERATION

- ⇒ **Engager une étude diagnostique de la question de l'alimentation en eau des parcelles agroforestières, des périmètres maraichers agro-écologiques et des exploitations familiales.** Le problème de l'eau est souligné un peu partout par les bénéficiaires et confirmé par les partenaires. Des réflexions et même des propositions de solution sont actuellement en vue comme la création de bassins de rétention au niveau d'APAF ou de la mise en place de panneaux solaires au niveau des périmètres maraichers appuyés par ABK-S pour lesquels d'ailleurs il y a un financement de l'ADF. Mais, la complexité de la question requiert une étude diagnostique en vue de trouver une solution définitive. Et, dans ce cas précis, la solution doit être plus motivée par sa pertinence à régler le problème que par son coût de réalisation.

⇒ **Appuyer la coopérative d'ABK-S à disposer d'une unité de fabrication de bio-répulsifs.** La rentabilité de l'agroécologie est un enjeu important dans la promotion de ce genre d'agriculture. Le traitement des attaques par des méthodes bio requiert une disponibilité et la qualité du produit. Transférer cette fonction à la coopérative présente plusieurs avantages : (i) jouer sur les économies d'échelle pour réduire le coût du produit afin qu'il soit accessible au paysan, (ii) assurer la disponibilité du produit et (iii) renforcer la viabilité financière de la coopérative.

C- COORDID/COORDIM/UGPF

⇒ **Faire de la sensibilisation sur le genre et l'environnement à toutes occasions de rencontres entre les techniciens et les populations** (CEP, ateliers de formation, visites d'échanges, réunions, etc). La finalité étant d'induire un changement de comportement des populations par rapport à l'environnement et au genre.

⇒ **Renforcer la place des jeunes dans le financement de l'entrepreneuriat avec des actions de sensibilisation plus ciblées sur les jeunes.** Il s'agit de l'organisation de caravanes de sensibilisation sur la problématique du financement des jeunes, de la sensibilisation au niveau des ASC et autres organisations de jeunes et de l'animation de diners-débats.

⇒ **Introduire dans l'appui-conseil des microentrepreneurs un volet conseil à l'exploitation familiale.** La recommandation vise à aider les microentrepreneurs à mieux utiliser les revenus tirés de leurs activités pour le bien-être de l'ensemble des membres de leur famille.

D-APAF/ABK-S

⇒ **Faire de la sensibilisation sur le genre et l'environnement à toutes occasions de rencontres entre les techniciens et les populations** (Suivi des bénéficiaires, ateliers de formation, visites d'échanges, réunions de sensibilisation, etc). La finalité étant d'induire un changement de comportement des populations par rapport à l'environnement et au genre.

⇒ **Mettre en œuvre une stratégie spécifique de mobilisation des jeunes dans les activités agricoles à travers l'organisation de caravanes de sensibilisation sur les opportunités offertes aux jeunes, l'animation de diners-débats et des sensibilisations dans les ASC des villages.**

⇒ **Introduire un volet 'appui à la valorisation économique des parcelles agroforestières en introduisant la polyculture pour APAF** (maraichage et grandes cultures, l'arboriculture fruitière, la pharmacopée et l'embouche bovine et ovine).

⇒ **Introduire dans le paquet appui-conseil fourni aux populations un volet conseil familial consistant à aller au-delà de l'exploitation agricole pour investir l'espace familial en intégrant les thématiques de sécurité alimentaire et nutritionnelle, du bien-être de la famille, du genre et de la gestion des conflits familiaux.**

ANNEXES

